

C O L L O N N E S

ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^e SIÈCLE

ASSOCIATIONS D'ARCHIVES D'ARCHITECTES

COLLECTES D'ARCHIVES EN FRANCE
ARCHIVES ORALES, ARCHIVES INFORMATIQUES



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHITECTURE / MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS / CENTRE DES HAUTES ÉTUDES DE CHAILLOT

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
PALAIS DE LA PORTE DORÉE

N° 22 • Décembre 2004 • 5 €

LES ASSOCIATIONS D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE EN 2004

Sous le titre « Le réseau des archives d'architecture en France », l'un des premiers numéros de Colonnes dressait en 1992 le bilan provisoire de treize associations d'archives d'architecture, parfois plus en gestation qu'en fonctionnement. Il présentait aussi, sous la signature d'Arnaud Ramière de Fortanier, l'état des collections aux AN et dans les AD et AM.

En 2002, il a paru intéressant de refaire ce tour d'horizon, et de présenter dans Colonnes l'état de ces associations, dont deux seulement – AMAB et les Archives d'architecture de la Côte basque – disposent d'un bulletin. On sait, notamment depuis les journées organisées par Christian Oppetit aux Archives nationales en juillet 1998, que toutes ces associations peuvent connaître des difficultés et un certain essoufflement.

On a même constaté, en préparant ce numéro depuis 2002, qu'on ne pouvait plus cartographier aujourd'hui les initiatives sur les archives d'architecture. Le constat est à nuancer : bien des centres d'archives, très actifs dans ce domaine, sont encore souvent inspirés par des associations. Mais surtout, au cours de ces dix ans, c'est un réseau informel qui a disparu. Animé notamment par l'enthousiasme initial du centre d'archives de l'Ifa, par les réunions du conseil d'orientation de ce centre (en sommeil depuis 1998), et aussi par la grande disponibilité de nombreux chercheurs, il semblerait aujourd'hui céder la place à des initiatives plus institutionnelles et plus locales. L'Ifa même a cessé d'être une association (voir p. 14)... C'est paradoxalement au moment où le « réseau » français se défaisait qu'est apparu en Italie un réseau dont l'activité ne semble pas se démentir, AAA/Italia : ses réunions thématiques, son bulletin élégant, en confirment tous les ans l'existence et la pertinence (voir p. 50).

AAAN L'ASSOCIATION DES ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU NORD

VIRGINIE THIÉRY

Architecte diplômable

PHILIPPE LOUGUET

Architecte, enseignant
à l'école d'architecture de Lille

Créée le 5 octobre 1993 afin de préserver la mémoire de l'architecture régionale, l'AAAN n'a véritablement démarré ses activités qu'en 1997. Ses objectifs, « collecter, préserver, étudier et valoriser » les archives d'architecture et de la ville du XIX^e et du XX^e siècle relatives au nord de la France, associent protection du patrimoine monumental et connaissance de l'architecture ordinaire.

Pendant six ans, l'association a manifesté une vitalité évidente, mais assez fluctuante. Il faut noter, d'une part, les synergies avec le Centre des archives du monde du travail (CAMT) à Roubaix, l'école d'architecture de Lille à Villeneuve-d'Ascq et l'université Lille 3. Ces synergies montrent l'importance de l'environnement scientifique. D'autre part, il faut souligner la bonne réception des travaux de l'association par certaines municipalités engagées dans des démarches patrimoniales (Roubaix, avec qui la collaboration est permanente) ou dans des projets d'envergure (Dunkerque), et par certains aménageurs (la SAEM Euralille ; la Société de développement du Dunkerquois, S3D).

Néanmoins, des difficultés classiques, faiblesses en moyens humains et absence de revenus permanents, subsistent et peuvent faire craindre l'épuisement de l'association : un

bulletin de liaison reste à l'état de projet, et l'association, si elle a su se mobiliser sur l'étude et la valorisation, n'a pas pu développer également ses autres axes d'action. La collecte et la préservation des archives devront, dans le futur, faire l'objet d'actions qui rééquilibrent l'activité.

L'avenir de l'association passe par une meilleure mobilisation de moyens humains. Cela serait sans doute possible sur la base de partenariat avec des villes mobilisées dans le champ du patrimoine. Néanmoins, dans ce domaine, l'association ne peut articuler que des actions relativement légères, en relais de travaux de laboratoires de recherche, d'où l'importance du réseau universitaire qu'il faut sans cesse mobiliser.

Enfin, la collecte et la protection, en partenariat avec des centres d'archives publiques (Archives nationales dont le CAMT, Archives départementales ou municipales) nécessitent des moyens permanents sous forme de subventions ou de plans d'action.

Agence Baron-Louquet
5, rue de l'Avocat
59100 Roubaix
Tél. 03 20 36 21 45

Président d'honneur : André Vandierendonck
Président : Philippe Louguet

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES DEPUIS CINQ ANS

1999

Collecte des archives de l'architecte Charles Vollery, en collaboration avec le CAMT et l'école d'architecture de Lille.

« Dix ans du projet Neptune » : réalisation d'une exposition montrant, à travers des documents d'archives, la naissance et le développement du projet de reconversion, en extension du centre-ville, de l'ancien site portuaire de Dunkerque (projet Neptune) ; conception d'un ouvrage constituant une première évaluation de l'opération à travers regards de chercheurs et interviews d'acteurs. En collaboration avec l'agence d'urbanisme de Dunkerque et la S3D.

« Cent ans d'urbanisme à Dunkerque » : recherche scientifique des éléments de l'exposition, commissariat, participation au comité scientifique, en collaboration avec le musée des Beaux-Arts de Dunkerque.

2000

Projet de constitution d'un centre de la mémoire à Dunkerque : repérage des fonds d'archives privées de la région dunkerquoise (architectes, entreprises, associations, institutions religieuses, personnalités) susceptibles d'intéresser la ville et l'architecture. En collaboration avec les archives municipales de Dunkerque et la S3D.

Églises de la reconstruction : repérage des édifices existants et mise en place d'une méthodologie d'étude, en collaboration avec l'université Lille 3.

Roland Simounet : restauration des maquettes du fonds en vue de leur valorisation dans l'exposition présentée au musée d'Art moderne de Villeneuve-d'Ascq ; organisation de journées d'étude ; conception et réalisation d'un DVD sur les carnets de dessins, publié en 2003. En collaboration avec le CAMT et l'école d'architecture de Lille.

2001

Travail sur la réalisation du DVD Simounet.

Euralille : établissement d'un tableau de tri des archives de la SAEM, en collaboration avec la direction des Archives de France.

2002

Jacques Couëlle : organisation d'une journée d'étude sur l'architecte en collaboration avec le CAMT et avec le concours de l'académie des Beaux-Arts, section Architecture ; début de classement du fonds au CAMT.

Alain Sarfati : réalisation d'une partie du bordereau de versement du fonds, en collaboration avec le CAMT et l'agence Sarfati.

2003

Communication autour de la sortie du DVD sur les carnets de dessins du fonds Simounet, en collaboration avec le CAMT.

Atelier Bony : préparation et présentation de l'exposition sur les maîtres verriers à l'occasion des journées du patrimoine (commande du CAMT).

« Couleur, travail, et société » : recherche dans le domaine architectural pour cette exposition dans le cadre de Lille 2004, en collaboration avec le CAMT et les Archives départementales du Nord.

« 50 ans d'évolution urbaine à Roubaix » : recherche scientifique et organisation d'une exposition en novembre 2003, dans le cadre du colloque « 50 ans d'évolution urbaine et de mutation sociale à Roubaix », en collaboration avec l'association « Lire à Roubaix ».

2004

« Architecture religieuse du XX^e siècle en France : quel patrimoine ? », organisation d'un colloque, en collaboration avec l'Institut national d'histoire de l'art.

Préparation d'une journée d'étude sur l'architecte Alain Sarfati, en collaboration avec le CAMT et l'agence Sarfati.

« L'aventure de Roubaix 2000 » et « Les utopies urbaines à Roubaix », deux expositions dans le cadre du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de Roubaix.

En préparation pour 2005

« Roubaix, ville renouvelée », exposition prévue dans le cadre du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de Roubaix.

AMAB

L'ASSOCIATION

ARCHIVES MODERNES

D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

ANNE LEJEUNE

Directrice des Archives départementale
des Côtes d'Armor

L'association Archives modernes d'architecture de Bretagne (AMAB) a été créée en décembre 1990, à l'initiative d'un petit groupe rassemblant archivistes (départementaux et municipaux) et architectes (exerçant leur activité soit en libéral, soit comme enseignants ou au sein des CAUE), dans le but de favoriser le repérage, la collecte (pour le compte de services d'archives publics par le biais du dépôt ou du don), le traitement (classement et inventaire) et la mise en valeur (par des expositions et des publications) des fonds d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement, d'origine privée, intéressant la Bretagne contemporaine (à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle).

L'association, par le réseau qu'elle représente – une trentaine d'adhérents à titre individuel (archivistes, architectes, enseignants, étudiants) ou institutionnel (services d'archives départementales et communales, centres de documentation, écoles

d'architecture) –, encourage les propriétaires de fonds d'archives d'architecture à les remettre à un service d'archives pour traitement, mise à disposition des chercheurs et valorisation auprès du grand public. Souhaitant contribuer à la mémoire de l'architecture moderne de Bretagne, l'AMAB a entrepris depuis plus d'une dizaine d'années un travail de recensement, de collecte sélective et de valorisation des archives d'architectes.

Les informations publiées dans le bulletin annuel de l'AMAB, diffusé en moyenne à un millier d'exemplaires, constituent le reflet le plus régulier de l'activité de l'association en matière de sensibilisation à l'architecture : recensement des fonds d'architectes conservés dans les services d'archives, présentation d'expositions et d'ouvrages intéressant le thème de l'architecture, rédaction de fiches synthétiques sur des architectes ayant exercé en Bretagne. Ainsi, dans les douze bulletins



Jean-Lucien Fauny (1895-1973), architecte départemental des Côtes-du-Nord de 1924 à 1960.
Coll. privée (famille Fauny).

publiés depuis 1992, les architectes suivants ont fait l'objet de notices plus ou moins détaillées : Gaston Chabal (1882-1965), Raymond Cornon (1908-1982), Jean Fauny (1895-1973), Yves Guillou (1915-2004), Yves Hémar (1886-1955), Jacques Lachaud (1893-1973), Jean-Marie Laloy (1851-1927), Pierre Laloy (1885-1962), Robert Lamourec (1905-1990), Georges-Robert Lefort (1875-1954), René Legrand (1890-1984), Victor (1873-1952) et Robert (1901-1972) Lesage, Félix Le Saint (1913-1975), Arthur Regnault (1839-1932).

ARCHITECTURES de la BALNEAIRES Côte d'Émeraude



ENTRÉE LIBRE

de 14h à 18h
Samedi et Dimanche 10h-12h et 14h-18h

du 15 août au 22 septembre 2002



Exposition réalisée par la Ville de Saint-Malo
et l'AMAB avec la collaboration
du Service Régional de l'Inventaire Bretagne

Affiche de l'exposition :
Façade de la Villa Port-Jolif ou Cézembre par Alexandre Angier, 1888, AD22

La participation de l'AMAB à la conduite de projets d'expositions (parfois déclinées sous forme itinérante) a contribué à une meilleure connaissance de l'architecture en Bretagne, que ce soit sous la forme de thèmes généraux (« Les mille et un visages de l'architecture en Bretagne au ^{XX}e siècle » en 2001, « Architectures balnéaires de la Côte d'Émeraude » en 2002), ou d'études plus monographiques (« Georges-Robert Lefort » en 1992, « Jean Fauny, architecte d'un département » en 2000).

Ces actions de mise en valeur des archives d'architecture sont également accompagnées de publications : étude de Daniel Le Couédic sur *Les architectes et l'idée bretonne, 1904-1945* (en coédition avec la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1995), catalogue de l'exposition *Jean Fauny, architecte d'un département* (2000), panorama sélectif dressé dans *Bretagne : un ^{XX}e siècle d'architecture* (2001, avec les éditions Terre de brume).

Dans le premier bulletin de l'AMAB, publié en 1992, Daniel Le Couédic affichait les ambitions de la toute nouvelle association qu'il présidait : « Avoir un rôle à jouer pour restituer aux architectes la mémoire de leur profession, et aux Bretons la connaissance d'un patrimoine architectural dont la qualité ne cesse d'étonner ceux qui s'y intéressent ». Telle est aujourd'hui encore l'ambition de l'AMAB : être un interlocuteur reconnu par les instances régionales et départementales (direction régionale des affaires culturelles, écoles



d'architecture, universités, ordre régional des architectes, services d'archives) et développer les actions de sensibilisation à l'architecture et de mise en valeur des archives d'architectes auprès du public le plus large.

AMAB
rue François-Merlet,
22000 Saint-Brieuc
Tél. 02 96 78 78 77
Fax 02 96 78 67 29,
E-mail : secretariat@amab.org

SAAL

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE DE LYON

Historique et missions

Fondée en 1830, la SAAL est la plus ancienne des sociétés d'architectes français. Elle se rattache à l'ancien corps des architectes lyonnais, où figuraient en 1750 Delamonce et Soufflot. Ses fondateurs furent les architectes Cochet, Gay, Chenavard et Dardel ; Bossan, Sainte-Marie-Perrin, Gaspard André, Michel Roux-Spitz et Tony Garnier en ont été membres.

Elle s'est particulièrement distinguée par son action en faveur de l'organisation de la profession. De plus, lieu de réunions, de débats et de conférences, la SAAL récompense aujourd'hui un projet parmi ceux présentés en fin d'année scolaire à l'école d'architecture de Lyon dans le cadre du module Architecture et réhabilitation. Les comptes rendus de son activité sont publiés depuis deux ans dans son bulletin trimestriel.

Elle assure la constitution d'un conservatoire des archives privées de l'architecture lyonnaise, en recueillant, auprès de ses membres et confrères, les fonds de leurs agences et ceux de leurs prédéces-

seurs. Depuis 1842, elle a réuni une importante collection de dessins (plus de 40 000, dont 20 000 inventoriés), relevés ou projets d'architectes. Constituées grâce à des dons, les collections sont parfois complétées par des achats.

Les fonds

Les fonds les plus anciens remontent au milieu du XIX^e siècle. Ils représentent parfois l'activité de deux ou trois générations d'architectes (notamment les fonds Bissuel, Cateland, Chomel, Mortamet, Rostagnat), mais, du fait des collaborations, reprises et cessions, d'autres noms d'architectes s'y retrouvent.

La SAAL a dû limiter sa collecte aux fonds les plus anciens et par là-même les plus rares (fonds ou parties de fonds antérieurs à 1950). Elle demande néanmoins aussi à ses membres de lui remettre des projets significatifs.

À l'origine de cette collection, les « tributs » exigés des nouveaux membres, les diplômes primés et les concours d'architecture et d'archéologie organisés par la Société constituent la « série A ».

Fonds d'architectes de la série B

(Architectes lyonnais sauf mention particulière)

- 1B. Rostagnat (François, André et Paul)
- 2B. Bissuel (Édouard, Joseph et Marc)
- 3B. Renaud (Jacques, Pierre et Serge)
- 4B. Bellemain (Philibert, André, Paul et René)
- 5B. Thomas (Louis)
- 6B. Feuga (Henri et Raymond)
- 7B. Mortamet (Gabriel, Louis et Jean-Gabriel)



8B. Curtelin (Georges et Charles)
 9B. Deschavannes (Étienne et Jean)
 10B. Chevallet (Joseph et Francisque)
 11B. Maillet (Jean et Joseph)
 12B. Salagnac (Marcel et René)
 13B. Cottin (Jean)
 14B. Cottin (François-Régis)
 15B. Grange-Chavanis (Paul et Jean-François)
 16B. Merlin (Bernard)
 17B. Gagès (René)
 18B. Zeller (Régis)
 19B. Bidot (Camille)
 20B. Bresson (Louis)
 21B. Cateland (Eugène, Emmanuel, Jean et Yves)
 22B. Desplagnes (Marc)
 23B. Agniel (Émile)
 24B. Souchon (François)
 25B. Chomel (Augustin, Antonin, Alain)
 26B. Trévoux (Georges)
 27B. Rinuccini (Marc et Louis)
 28B. Martel (Maurice) et Charlet (André)
 29B. Lavergne (Max), à Bourg-en-Bresse
 30B. Bonnetin (Victor)
 31B. Giroud (Robert)
 32B. Boulud (Amédée)
 33B. Vial (Charles et René)
 34B. Bacconnier (Jean, Joseph et Paul)
 35B. Malécot (Aimé et Marc), à Saint-Étienne
 36B. Pascalon (Paul)
 37B. Garnier (Tony)
 38B. Sillan (Jean) et Zumbrunnen (Jean)
 39B. Benoît (Anthelme, Frédéric et Louis)

40B. Chamussy (Bernard)
 41B. Brachet (Félix)
 42B. Robert (Victor)
 43B. Targe (Michel)
 44B. [Réservé]
 45B. Grimal (Frank)
 46B. Dalmais (Pierre) et Saint-Paul (Michel)
 47B. Bachelet (Émile) et Dramais (André), à Mouvaux (Nord) et Saint-Étienne
 48B. Dardel (René)
 49B. Paradis (Henri), à Saint-Étienne
 50B. Curtelin (Paul) et Myard (Jean-Paul)
 51B. Maugy (Jean)
 52B. Dupoizat (Paul)
 53B. Genton (Pierre)
 54B. Brulas (Paul), Guillon (Claude), Roméas (Jean)
 55B. Gay (Pascal)
 56B. Girodet (Jean-Louis) et Levasseur (Robert)
 57B. Gachon (Eugène)
 58B. Roche (Gabriel)

Autres fonds (série C) et bibliothèque

La Société recueille en outre dans la série C « fonds annexes » :

– Des fonds d'entreprises

1C. Péturaud, maçonnerie
 5C. Traverse, charpente métallique
 13C. Chantier de Gerland, charpente métallique

– Des fonds d'artistes et de collaborateurs d'architectes

2C. Millefaut, sculpteur,
 3C. Bouget, ferronnier
 4C. Gruyer, collaborateur d'architecte
 6C. Lacroix (Boris), décorateur

– Des fonds intéressant l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme

7C. Pérouse (André)
 8C. Cottin-Laffont (Bénédicte)
 9C. Loizy (Francisque)
 14C. Cottin (François-Régis)

– Et enfin quelques éléments des archives de l'

10C. Atelier d'urbanisme de Lyon.
 La SAAL possède une importante bibliothèque, particulièrement riche en ouvrages et revues, ainsi qu'en monographies, sur les édifices et les architectes lyonnais. Elle conserve également la collection complète des *Annales* de la Société de 1865 à 1940, témoignage de l'activité architecturale dans la région de Lyon pendant près d'un siècle. Elle a repris l'édition, depuis janvier 2002, d'un bulletin trimestriel.

Ayant recueilli sans discrimination les archives d'architectes de tous rangs, la Société entend sauver de l'oubli toute une tranche de la production architecturale, celle de l'architecture privée, dont les centres d'archives publics ne conservent que peu de trace.

Statut :

association privée, reconnue d'utilité publique par décret en 1913.

Adresse :

4, rue Adolphe-Max
 69005 Lyon
 Tél./fax 04 78 38 08 12
 E-mail : stacadmique@aol.com.

Conditions d'accès : sur autorisation après demande écrite, accès réservé aux étudiants (niveau thèse), architectes et chercheurs.

LE CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE EN SAVOIE

JEAN LUQUET

Directeur des Archives départementales
de Savoie

FRANCK DELORME

Documentaliste,
Archives départementales de Savoie

En 1999, les Archives départementales de la Savoie ont bénéficié d'un important dépôt d'archives d'architectes : les archives de l'Atelier d'architecture en montagne, qui comprennent entre autres les archives de Denys Pradelle ainsi que les dossiers de conception des chalets de Courchevel, des stations des Arcs et des Karellis. Autour de ce premier fonds s'est développée une politique de collecte des archives des architectes des stations de montagne, en partenariat avec l'école d'architecture de Grenoble et le CAUE de Savoie. La direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes a apporté un soutien pendant les trois premières années.

L'objectif est de constituer, grâce aux archives des architectes et des entreprises, un centre de ressources sur l'architecture du ^{xx}e siècle en pays de montagne, mettant en évidence les spécificité des opérations architecturales contemporaines dans ce milieu et ce contexte économique très particulier. Avec 350 000 lits aménagés en moins de cinquante ans, la Savoie a en effet connu un phéno-

mène unique au monde sur un territoire aussi limité.

Le centre d'archives, fonctionnant de fait aux Archives départementales de la Savoie et aux Archives départementales de Haute-Savoie dans le cadre de leur coopération au sein de l'Assemblée des Pays de Savoie, est imposé par la nature particulière des documents et la nécessité de faire appel aux compétences des professionnels respectivement de l'architecture et des archives pour les recueillir, les traiter et les mettre en valeur. Les fonds peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement et de pédagogie. Les architectes et les archivistes partenaires veulent y voir une réalisation exemplaire de l'utilisation des archives et du patrimoine pour des projets actuels.

En 2004, la politique du Centre d'archives reste limitée par ses moyens financiers et humains modestes (budget annuel de 24 000 €). Notre objectif est de poursuivre le travail de connaissance des fonds au rythme d'un inventaire publié tous les deux ans. Le travail de valorisation de cette ressource dépend de partenaires extérieurs : CAUE, services culturels du département de la Savoie et des stations elles-mêmes, de plus en plus sensibles aux aspects patrimoniaux en constant bouleversement dans leur courte histoire.

Les principaux fonds recueillis sont :

- Les archives de l'Atelier d'architecture en montagne, déjà mentionnées, dont le répertoire numérique a été publié en 2001.
- Les archives d'Henry Jacques Le Même, déposées par l'Institut français d'architecture (cf. ci-dessous). Henry Jacques le Même est l'architecte en chef de la reconstruction en Rhône-Alpes, c'est surtout lui



qui a conçu les principaux chalets de Megève et les sanatoriums du plateau d'Assy. Le répertoire devrait paraître fin 2004.

- Les archives de Michel Bezançon, architecte entre autres des stations de La Plagne et Valmorel. Le fonds, qui a fait l'objet d'un état sommaire en juin 2002 et devrait être inventorié en 2005-2006, comprend une très importante documentation photo et des plans de la plupart des opérations.
- Les archives de Raymond Pantz, architecte de la reconstruction de Bourg-Saint-Maurice puis architecte de Tignes, qui a laissé un fonds documentaire très important.

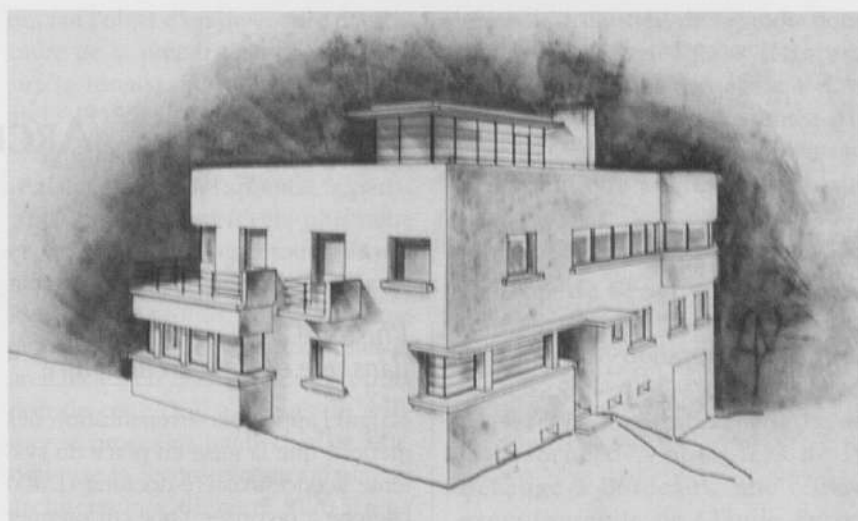
Le traitement de ces fonds a été également l'occasion de reclasser les documents donnés par des architectes ayant œuvré en Savoie sans nécessairement avoir travaillé sur les stations :

- Jean Dubuisson, pour la ZUP de Chambéry, ensemble qui complète le fonds principal recueilli par l'IFA.
- Le fonds Charles Ventura, élève de H. J. Le Môme et auteur de la reconstruction d'une partie importante de Chambéry.
- Le fonds Marcel Salagnac, qui contient d'intéressants aménagements contemporains de l'abbaye d'Hautecombe et divers projets sur les hôpitaux de Chambéry.

Mentionnons enfin pour mémoire le fonds du Comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville, qui n'est pas à proprement parler un fonds d'architecture, mais qui contient des éléments essentiels sur les équipements et les bâtiments occasionnés par cet événement exceptionnel.

Actualité : le classement du fonds Le Môme

En 1992, l'architecte Henry Jacques Le Môme faisait don de ses archives aux



Henry Jacques Le Môme, villa Le Môme, Megève, vers 1928, perspective. Fonds Le Môme.

Archives nationales. Après avoir été recueillies par l'Ifa, où elles ont fait l'objet d'un pré-inventaire, elles ont rejoint les collections du Centre d'archives d'architecture en Savoie et seront prochainement mises à la disposition du public aux Archives départementales de Haute-Savoie. Le fonds, d'une importance matérielle de 112 ml, se compose de pièces personnelles et de dossiers d'affaires (plus de mille). Il couvre une très longue période s'étendant de 1919 (avant l'installation de Le Môme à Megève) à 1995 (c'est-à-dire à la veille du décès de l'architecte).

Il convient de souligner la richesse de ce fonds regroupant l'ensemble de l'œuvre d'un architecte qui fut l'un des pionniers de l'architecture en montagne, mais qui fut également auteur de nombreux programmes publics et privés, d'abord dans le Sud-Est et ensuite dans toute la France. La personnalité multiple de Le Môme apparaît parfaitement au travers de ses archives. Le Môme était un « perpétuel inventeur » comme l'avait qualifié en son temps Albert Laprade. Il faisait partie de ces hommes de l'art « complets », à la fois architecte, urbaniste, ensemble, décorateur...

Né à Nantes le 17 octobre 1897, il fut élève de Jean-Louis Pascal et d'Emmanuel Pontremoli à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Il eut, entre autres, pour condisciple et ami Pol Abraham avec lequel il réalisa plusieurs projets, notamment les grands sanatoriums du plateau d'Assy. En 1925, il vint vivre et ouvrir son agence à Megève, qu'il refusa toujours de quitter pour s'installer à Paris, malgré les projets qui l'appelaient de plus en plus souvent hors de sa Haute-Savoie adoptive. Certaines de ses réalisations, chalets à Megève, sanatoriums à Passy, et surtout sa villa personnelle, sont reconnues comme des pièces essentielles du patrimoine architectural du ^{xx}e siècle en Rhône-Alpes.

À la fin de l'année 2004 paraîtra le répertoire des archives d'Henry Jacques Le Môme. Il s'agira de la seconde publication du Centre d'archives d'architecture en Savoie.

Archives départementales de la Savoie
244, quai de la Rize - 73000 Chambéry
E-mail : ad@cg73.fr

Archives départementales de la Haute-Savoie
37 bis, av. de la Plaine - 74000 Annecy
E-mail : archedep@cg74.fr

Bilan de quelques expériences
à Bordeaux

ARCHIVES D'ARCHITECTURE ET PÉDAGOGIE

L'histoire dans une école d'architecture

Malgré l'appel à la diversification des métiers, que la mise en place du système licence-mastère-doctorat (LMD) cherche à favoriser, l'objectif premier des cours d'histoire dans les écoles d'architecture n'est pas de former de futurs historiens ; cet enseignement ne saurait non plus se réduire à la seule dimension patrimoniale. L'histoire peut, et doit, contribuer pleinement à l'apprentissage du projet. Pour autant, il ne s'agit pas d'instrumentaliser l'histoire dans les ateliers, mais de développer, voire de privilégier, au sein de l'enseignement du champ histoire, l'étude des processus de projet, plutôt que l'analyse de l'œuvre achevée telle que nous la présentent les revues.

Le processus de projet se fonde entre les deux pôles de l'exigence et du compromis. Par exigence, nous entendons la représentation mentale, intellectuelle, fantasmatique que chaque acteur se fait du projet à venir. Cette exigence se nourrit d'une culture architecturale affirmée, de références à une école, un courant, une pratique de projet. Elle puise ses racines dans le corpus des textes doctrinaux, des manifestes et des postulats de départ. Elle est la première image du projet, rêvée, idéale, absolue. À l'autre extrémité se trouve le compromis, considéré ici comme un aboutissement et non comme un renoncement. L'œuvre architecturale comme compromis n'est pas la résultante des renoncements successifs mais se veut la résultante optimale des forces, parfois contradictoires, souvent convergentes, entrant dans la composition du projet.

Une part de l'architecture contemporaine repose sur le postulat d'une création amnésique, coupée de toute filiation avec la ou les cultures domi-

nantes issues d'une histoire plus ou moins proche. Le mythe de la *tabula rasa* pèse lourdement sur la pratique du projet architectural au ^{xx}e siècle. Il en découle une écriture fractionnée de l'histoire, rythmée de soubresauts, de rejets, de refus et d'inventions, et caractérisée par l'apologie de la nouveauté.

Rétablir les continuités, souligner les fils conducteurs, les permanences, les réinterprétations, les renouvellements, en un mot révéler les références et les étapes d'une genèse, revient à redonner à la création architecturale un sens, une mémoire et des fondements culturels trop souvent occultés derrière les termes abusifs de création et d'innovation. Cette méthode d'analyse représente un véritable enjeu pour l'histoire de l'architecture contemporaine et, pour les architectes d'aujourd'hui, une prise de conscience de la réalité de leur pratique du projet et de son inscription dans le temps. C'est dans cet étroit passage, conflictuel et passionné, entre exigence et compromis que se révèle le talent d'un architecte, dans sa capacité à aboutir à une résultante de qualité, fidèle ou, tout au moins, conforme à ses idées initiales.

L'apport des archives à l'enseignement de l'histoire de l'architecture permet de donner du contenu à ce « temps du projet », à ce passage de l'exigence au compromis, en d'autres termes de la théorie à la pratique. L'analyse des processus de projet, au sein de laquelle la prise en considération des archives est une étape essentielle et indispensable, ne s'oppose pas à l'analyse des qualités intrinsèques de l'œuvre achevée, mais elle nous semble plus riche d'enseignements pour de futurs maîtres d'œuvres. « Il n'est pas inutile, je le répète, de lire constamment dans son propre ouvrage, la conscience des événements est le

GILLES RAGOT

Docteur HDR
en histoire de l'art,
enseignant-chercheur à l'eapBx

tremplin du progrès», écrivait Le Corbusier en 1930. L'étude des archives d'architectes du passé constitue un apprentissage incontournable de cette prise de conscience.

Le centre d'archives d'architecture et de paysage en Aquitaine

Le bilan du centre d'archives d'architecture et de paysage en Aquitaine installé depuis huit ans au sein de l'école d'architecture et de paysage de Bordeaux (eapBx) est encore modeste. Trois fonds d'archives privés seulement y ont été déposés et inventoriés : il s'agit des archives de Claude Ferret (qui contenaient aussi des documents de son père, Pierre Ferret), celles de Louis Simon (précédemment déposées à l'Institut français d'architecture) et celles de Patrick Maxwell. Le centre d'archives de l'eapBx a également accueilli pendant trois ans une partie des archives de la reconstruction de Royan, déposées par la ville, et qui

ont fait l'objet d'un inventaire dans le cadre de la préparation de l'ouvrage sur la renaissance de cette station après 1945.

Malgré la modestie du travail d'inventaire accompli, l'apport à la pédagogie de l'école se révèle plus riche et varié. Le regroupement en un même lieu des archives de la ville de Royan et des fonds privés de Ferret et Simon, qui furent les urbanistes et architectes en chef de la reconstruction de cette cité, a permis de restituer le processus intellectuel et artistique de la reconstruction urbaine et architecturale de cette ville. Deux années de suite, l'invention de Royan a été au cœur d'un séminaire de troisième cycle, où les étudiants ont pu, avec leurs enseignants, participer à des séances de commentaire et d'analyse autour de documents originaux, en saisir la complexité, en rétablir la genèse. L'exploitation des résultats de ces travaux fournit un matériel original et inédit, utile à une série de cours présentée à des étudiants de premier cycle ; chaque

séance est illustrée de reproductions de croquis, et de plans retraçant l'évolution de ce processus. Ces cours sont relayés chaque année par les enseignants du champ projet qui organisent une journée d'étude sur site.

Au-delà du cas de Royan, les archives de Ferret ont également servi de support direct à un atelier de projet de deuxième cycle qui visait à proposer des solutions alternatives à la destruction envisagée de la caserne des pompiers de la Benaugue à Bordeaux, une œuvre exceptionnelle de Claude Ferret associé à Yves Salier et Adrien Courtois (1950-1954).

Ces expériences encore peu nombreuses, mais qui renouvellent l'approche de l'histoire dans les écoles en la réinscrivant dans une didactique du projet, sont certainement appelées à se développer et à se diversifier dans le cadre de la mise en place progressive du doctorat en architecture.

Disparition d'une association

L'IFA DEVIENT UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

L'Institut français d'architecture, association loi de 1901 créée en 1980 sur l'impulsion directe du président de la République, est resté pendant vingt ans une sorte d'agence de la Direction de l'architecture, que celle-ci fût rattachée au ministère de l'Équipement ou à celui de la Culture. Il mène la politique de diffusion de l'architecture française que les services ministériels ne peuvent engager directement. Ses débuts difficiles ont été retracés notamment par Éric Lengereau². Doté dès sa création d'un département Archives et Histoire, dirigé par Maurice Culot, le nouvel institut redonnait une place à l'histoire dans le débat architectural – un geste logique, mais cependant audacieux, en 1980 –, tout en s'installant dans un créneau peu fréquenté à l'époque, celui de la collecte des archives d'architectes. Grâce à une convention avec la direction des Archives de France conclue en 1986, l'Ifa, sur ce terrain, allait pratiquement se substituer aux départements concernés des Archives nationales.

Le dépôt des archives d'architectes collectées par le Conservatoire natio-

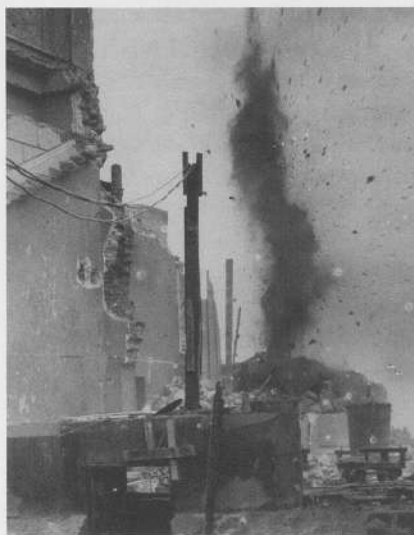
nal des arts et métiers en 1989, puis celui des archives collectées par l'Académie d'architecture en 2001, sont venus au fil des ans enrichir la collecte propre de l'Ifa, menée tambour battant dans les premières années autour des thématiques développées par Maurice Culot : le patrimoine balnéaire et thermal, l'architecture Art nouveau et Art déco, toute cette vibration de détails, de fantaisie et de qualité qui a souvent animé l'architecture dans les premières décennies du ^{xx}e siècle. Plus tard, la collection s'est poursuivie avec des fonds plus proches de nous et parfois un peu moins émouvants.

Invité par la direction de l'architecture à imaginer un nouvel élan pour l'Institut, Jean-Louis Cohen a proposé en 1997 le projet, dont il a pris les commandes l'année suivante, d'une « Cité de l'architecture et du patrimoine » qui serait un établissement public national et réunirait une série de fonctions autour de trois institutions a priori peu comparables, l'Ifa, le musée des Monuments français (MMF) et l'École de Chaillot³. Tous trois se partageraient l'aile Paris du palais de Chaillot, c'est-à-dire l'aile de la Cinémathèque nationale, qui la quitte pour s'installer dans le parc de Bercy en 2005. Le projet, malgré diverses vicissitudes (dont le départ de Jean-Louis Cohen en 2003), a été mené à bien par la direction de l'architecture et du patrimoine, et l'installation de l'Ifa au palais de Chaillot sera bientôt effective. Le directeur de l'Ifa est aujourd'hui le critique d'architecture Francis Rambert, et le président de la Cité de l'architecture et du patrimoine est François de Mazières.

Le processus impliquait la dissolution de l'association Ifa. Celle-ci en a pris officiellement la décision en assemblée générale le 18 octobre dernier. Le nom « Institut français d'architecture » reste néanmoins celui de l'un

DAVID PEYCERÉ

conservateur,
responsable du centre
Archives d'architecture du ^{xx}e siècle, Ifa



Jacques Carlu, transformation du palais
du Trocadéro, 1934. Fonds Jacques Carlu, Ifa.
P.10.23.226

des départements de l'établissement public, et le centre d'archives est toujours rattaché à ce département. Le décret 2004-683 du 9 juillet 2004 accorde à la Cité le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) : le personnel est régi par le droit privé (comme celui de l'Ifa mais non celui du MMF ou du Cedhec), et l'établissement devra trouver une certaine proportion de ses ressources hors du financement public.

Nouveaux espaces, nouvelles réserves

Le projet de la Cité de l'architecture et du patrimoine consiste à installer ou réinstaller dans une aile du palais de Chaillot l'ensemble des services de l'Ifa – sauf le centre d'archives –, et notamment un vaste ensemble de salles d'exposition et de conférences, une bibliothèque en libre accès ouverte au grand public, et l'École de Chaillot. Quant au musée des Monuments français – qui, comme l'Ifa, garde son nom tout en devenant un département du nouvel établissement public –, il va bénéficier d'une nouvelle présentation respectant les grandes salles de moulages de sculpture monumentale romane et gothique au rez-de-chaussée, mais offrant une gale-

rie entièrement neuve sur l'architecture du XIX^e et du XX^e siècle. Cette galerie montrera (entre autres) des documents originaux conservés au centre d'archives de l'Ifa et sera donc un point de rencontre entre les différents départements de la Cité.

La nouvelle scénographie implique de déposer dans les réserves un grand nombre de moulages jusque-là présentés dans les galeries ; les rares réserves existant antérieurement ont d'ailleurs été converties en salles d'expositions temporaires. De plus, les travaux obligeaient à déposer de nombreux moulages y compris parmi ceux qui seront de nouveau présentés. Il a donc fallu trouver de nouveaux espaces de stockage, et un certain nombre d'entrepôts ont été loués pour la durée des travaux.

En particulier, le ministère de la Culture a mis à la disposition de la Cité un espace de stockage d'une superficie considérable, l'ancien couvent des cordelières de Provins, transformé dans les années 1980 par la Bibliothèque nationale en salles de traitement et de conservation des périodiques. Le centre d'archives a pu ainsi bénéficier de quelques centaines de mètres carrés supplémentaires, qui ont permis de gagner un peu de place rue de Tolbiac en y

transférant certains fonds, ou d'accueillir des archives qu'il n'aurait pas été possible d'apporter rue de Tolbiac (voir *Colonnes* n° 18, p. 46, et *infra* p. 31).

L'Ifa, installé depuis 2003 dans l'ancien musée des Colonies (puis musée des Arts africains et océaniques, porte Dorée, Paris 12^e), édifié par Albert Laprade en 1931, quittera l'est parisien pour la colline de Chaillot à la fin de l'année prochaine (ouverture prévue en décembre 2005) ; le musée et les expositions temporaires à Chaillot ouvriront au public en 2006. Enfin le centre d'archives, qui ne rejoindra pas les autres services de la Cité, reste rue de Tolbiac, où il peut encore fonctionner un moment grâce aux réserves disponibles à Provins.

1 Éric Lengereau, *L'État et l'architecture, 1958-1981. Une politique publique*, Picard, 2001.

2 Rebaptisée depuis Centre des hautes études de Chaillot (Cedhec), celle-ci propose aux architectes une formation complémentaire à la dimension patrimoniale.



Une préfiguration de la galerie moderne et contemporaine au salon du Patrimoine, Paris, novembre 2004. Cl. Gaston

NOUVEAUX FONDS REÇUS ET CLASSÉS

Comme dans d'autres numéros de Colonnes, on trouvera ici la liste des fonds récemment reçus et celle des fonds récemment classés à l'Ifa, complétée, pour la première fois, par la liste des fonds qui, transférés à l'annexe de Provins, sont momentanément exclus de la consultation. Remontant à la fin de l'année 2001, la liste fait suite à celle publiée dans le numéro 16-17. Un accent particulier est mis sur les archives déposées à l'Ifa par l'Académie d'architecture en 2001, de plus en plus largement ouvertes au public au centre d'archives de l'Ifa, et sur les deux derniers fonds classés, ceux de François Vitale et de Joseph Marrast.

Parmi les autres centres d'archives qui, nombreux, collectent, classent et mettent à la disposition du public les archives de l'architecture, les Archives départementales de Seine-Saint-Denis présentent l'état de leurs collections, tandis que les Archives municipales de Brest et de Lyon présentent des fonds récemment classés. Les Archives municipales de Brest rappellent, à l'occasion, leur engagement régulier dans ce domaine. Enfin, les Archives de Paris ont reçu en 2004, lors d'un déménagement, le premier versement des archives du Conseil régional de l'ordre des architectes d'Île-de-France, un type d'archives encore rarement disponible, et que le Conseil de l'ordre a versé dans un esprit d'ouverture à la recherche.

FONDS D'ARCHIVES D'ARCHITECTES

La Seine-Saint-Denis est un département récent, créé en 1967 dans le cadre de la réorganisation de la région parisienne, d'origine ouvrière, qui a connu de nombreuses mutations industrielles, entraînant un grand essor dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. C'est un département en pleine évolution, dont le dernier grand chantier en date et le plus prestigieux fut le Grand Stade. Beaucoup d'archives d'architecture considérées par leurs détenteurs (offices d'HLM, sociétés d'aménagement...) comme des archives intermédiaires, donc encore utiles, restent dans leurs bureaux. Cependant les Archives départementales, dont la vocation est de garder une mémoire du travail des architectes, ont une politique de collecte volontaire en ce qui concerne les archives privées. De 1994 à 2001, six fonds d'archives d'architectes ont été reçus, soit en dépôt ou en versement.

Fonds Hess-Magnien, sous-série 42 J

Architectes DPLG formés à l'école des Beaux-Arts de Paris, François Hess (né en 1931) et Serge Magnien (né en 1929) s'associent en 1965 et se fixent à Fontenay-sous-Bois à partir de mai 1968.

Hess et Magnien ont réalisé essentiellement des projets à caractère social : établissements d'enseignement, de la maternelle au collège, équipements sportifs ou culturels, logements sociaux, projets d'urbanisme. Ils ont construit dans toute la France. Les architectes Paul Chemetov, Duveau, Serge Lana, Le Goas ou Sainsaulieu ont été les partenaires de l'agence pour la conduite de certains chantiers.

L'association Hess-Magnien prend fin en 1979, chacun poursuivant de son côté. Serge Magnien continue de se consacrer à Saint-Denis jusqu'en 1992 et François Hess s'associe à son fils Laurent à partir de 1983, puis lui laisse les affaires en 1992 (voir ci-dessous fonds Laurent Hess).

Les archives couvrent la période 1963-1992 ; elles comprennent 600 articles, soit 166,5 ml (sous-série 42J), et 309 tubes de plans.

Archives du Stade de France

Déposées et versées en 1997 et 1998, elles s'organisent en quatre parties :

- a) Les archives du concours lancé le 10 décembre 1993 ont été versées par la SANEM Stade de France (société anonyme nationale d'économie mixte) le 7 octobre 1998. Les 18 dossiers de candidatures sont classés selon l'ordre de passage devant le jury. Ce sont des archives publiques cotées en W, leur communicabilité est immédiate (versement 1967 W).
- b) Le consortium Stade de France, société anonyme qui a pour objet de « concevoir, construire, financer et exploiter le Stade de France pendant trente ans » à partir du contrat de concession (le 29 avril 1995), a versé des archives constituées de dossiers d'ouvrages exécutés (DOE) et de dossiers de

FRANÇOISE BOULEAU-KOCA

Documentaliste, Archives départementales de Seine-Saint-Denis



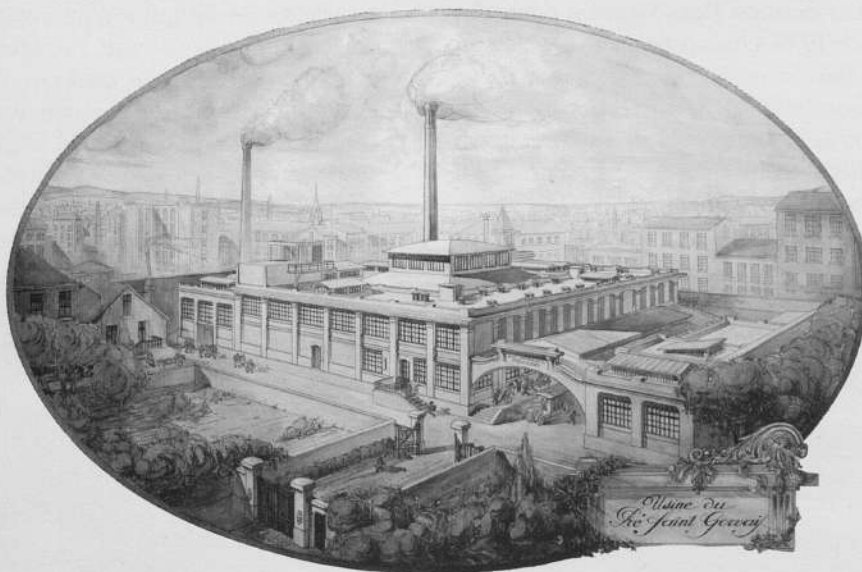
Stade de France. Concours : projet « Le Vélum », projet du groupement Bouygues-Dumez-SGE et des architectes Macary, Zublena, Regembal et Constantini. Élévation, 1994.

remise d'ouvrage (DRO). Il s'agit d'archives publiques, cotées en W, représentant 117 ml ; elles sont communicables à 30 ans (versements 1902 et 1903 W, 1905 et 1906 W, 1909 et 1910 W, 1914 et 1915 W, 1917 W, 1919 à 1921 W, 1924 W, 1934 W à 1939 W, 1944 W et 1949 W).

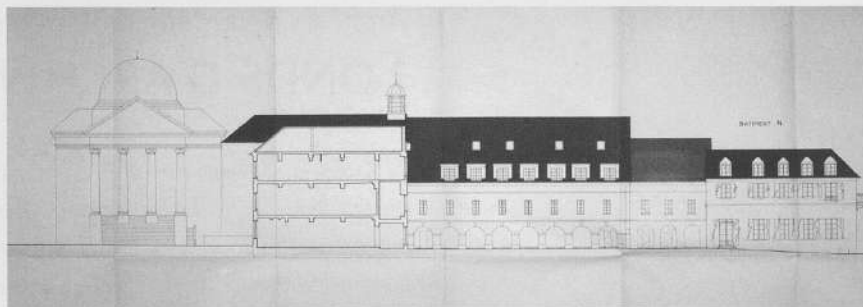
c) Les archives déposées par le GIE Stade Projet (Groupement d'intérêt économique) sont considérées comme des archives privées et classées en série J. Ces dossiers émanent des quatre architectes (Macary, Zublena, Regembal et Costantini) et des différents bureaux d'études qui ont travaillé à la conception du stade (sous-séries 87 et 88 J, 96 J, 134 J, 147 et 148 J).

d) Les archives déposées par le GIE Stade Construction sont également classées en série J. Elles concernent plus particulièrement les entreprises sous-traitantes du gros œuvre, du clos et du couvert, les intervenants CES (corps d'état secondaires) et les prestataires de l'exploitation (sous-séries 86 J, 89 J, 90-95 J, 129-133 J, 135-142 J, 144-146 J, 149-158 J, 160-163 J, 166-168 J).

Les archives des deux GIE représentent 326,6 ml et comprennent 3266 articles ; elles ne sont communicables qu'avec l'autorisation des déposants.



Lucien Lefranc, abattoir industriel Aux jambons français, établissement du Pré-Saint-Gervais. Aquarelle, 1920. Fonds Marcel Lefranc, 40 Fi/13.



Serge Magnien « Atelier 4 », musée municipal d'Art et d'histoire de Saint-Denis, 3^e tranche, état projeté, façade n° 4, 1986. Fonds Hess-Magnien, 42 J 271.

Fonds Marcel Lefranc, 191 J et 40 Fi

Marcel Lefranc (1904-1994) fait partie de la génération d'architectes du xx^e siècle qui ont travaillé sans l'ordinateur. Diplômé en 1932, il commence à travailler dans l'agence de son père Lucien Lefranc au Pré-Saint-Gervais, et prend sa suite. Après la guerre, il participe à la reconstruction du Calvados puis devient architecte communal du Pré-Saint-Gervais et inspecteur de la salubrité. Sa carrière s'étend de 1940 à 1972, date à laquelle il prend sa retraite. Son œuvre comprend des pavillons, des immeubles, des bâtiments industriels, des HLM, une maison de retraite, des écoles et des équipements sportifs. Son architecture est soignée, élégante, il utilise beaucoup le béton armé. Il travaille seul, faisant appel pour les gros chantiers à un bureau d'études. Ses dessins et ses plans sont finement tracés à la main,

presque toujours à la mine de plomb.

Les archives couvrent la période 1892 à 1979 ; elles comprennent 53 articles, soit 6,24 ml (191 J), et 305 rouleaux de plans (40 Fi).

Fonds Guy Taton, 182 J et 36 Fi

Guy Taton a vécu toute sa vie à Drancy. Né en 1931, il commence à travailler comme vendeur aux Galeries Lafayette et fait ses études d'architecture en cours du soir. Il est diplômé commis d'architecte en 1958 et agréé en architecture en 1978.



Guy Taton, immeuble de commerces et habitations 28, rue Arthur-Chevalier, Aulnay-sous-Bois, 1991. Fonds Taton, 182 J 19.

Actif en Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-d'Oise, à Paris et en province, il a construit des pavillons, de petits immeubles et quelques bâtiments à vocation industrielle. Sa carrière s'interrompt avec son décès en 1998.

Les archives couvrent la période 1966-1998 et comprennent 42 articles, soit 4,40 ml (182 J), et 59 tubes de plans (36 Fi).

Fonds Laurent Hess, 210 J

Né en 1958, il fait ses études à l'école des Beaux-Arts, UPA n° 1, et

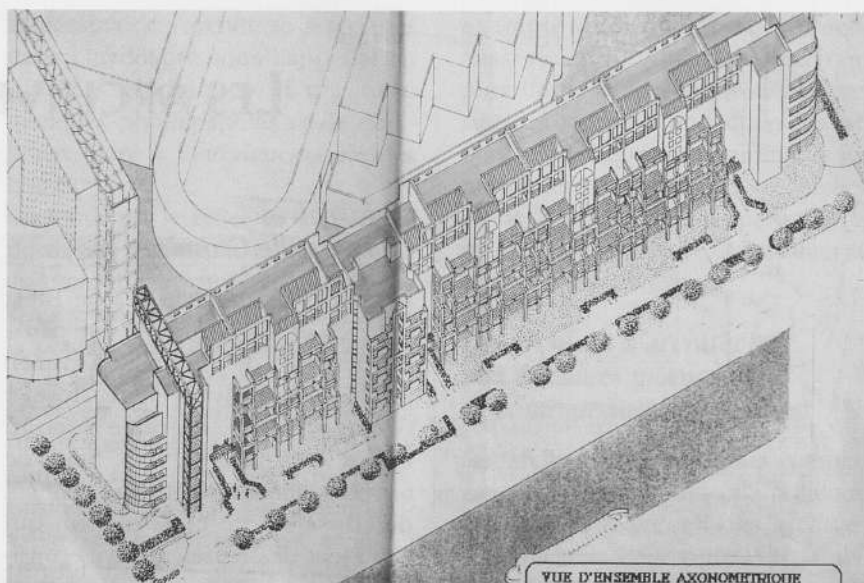
obtient son diplôme en 1983. La même année, il commence son métier dans l'agence de son père François Hess, alors séparé de son associé Serge Magnien (voir ci-dessus). François et Laurent Hess travaillent ensemble de 1983 à 1992. Aujourd'hui Laurent Hess est architecte communal dans plusieurs villes d'Île-de-France et coordonnateur SPS (sécurité et protection de la santé).

Ses réalisations ont essentiellement un caractère social : logements collectifs de type HLM en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, mais aussi aménagement et transformation du musée d'art et d'histoire de Saint-Denis.

Les archives couvrent la période 1968-1999, et comprennent 187 articles, soit 14,2 ml (210 J) et 70 tubes de plans (non cotés).

Fonds Jean Tanalias, 223 J

Né en 1932, formé à l'école des Beaux-Arts de Paris, Jean Tanalias est diplômé en 1962. Il commence à travailler dans l'agence de son père



Laurent Hess, concours d'idées pour l'OPHLM de Pantin : logements PLA dans la ZAC du Quai de l'Ourcq. Axonométrie, mai 1986.
Fonds Hess, 210 J 64.

René Tanalias, à Pantin, et prend sa suite. Son œuvre est très éclectique, elle comprend des constructions scolaires, des collèges et des lycées, des bâtiments publics, des ouvrages d'art (échangeurs routiers, ponts, passerelle), des établissements hospitaliers (dont la clinique électro-radiologique

de Valenciennes), des constructions industrielles, des bureaux et quelques immeubles d'habitation.

J. Tanalias devient en 1975 expert près la cour d'appel de Paris.

Les archives couvrent la période 1927-1999 ; elles représentent 55 ml. Le fonds n'est pas encore trié.

LES ARCHIVES D'ARCHITECTURE

Les archives de la famille Crosnier

Les Archives municipales de Brest ont reçu en don, en 1994, une partie des archives de la famille Crosnier, produites par Sylvain Pierre Crosnier et par son fils, entre le Second Empire et l'année 1919. Ce fonds de 6 mètres linéaires (coté 9 S) contient des dossiers de construction qui apportent des renseignements considérables sur l'urbanisme à Brest pendant la III^e République.

Sylvain Crosnier est né en 1833 à Villedomer (Indre-et-Loire). Dans les années 1850, il s'associa avec Auguste Buré pour créer l'entreprise Buré et S. Crosnier, d'abord implantée rue de Bel-Air à Brest et plus tard prolongée au Stiffelou, dans la commune de Lambézellec. Cette entreprise familiale (le beau-frère et le fils de Sylvain Crosnier y travaillèrent comme employés) s'employa, dans un premier temps, sur la ligne de chemin de fer entre Poitiers et La Rochelle, puis se spécialisa ensuite dans les travaux hydrauliques. À ce titre, elle rénova plusieurs bassins des ports de Brest, Lorient et Saint-Malo, et édifia quatre écluses sur la Mayenne. Sur ces grands chantiers collaborèrent avec elle d'autres entrepreneurs comme MM. Corre, Rosuel et Maublanc, dont les archives sont en partie conservées dans le fonds Crosnier. En plus de ces travaux hydrauliques, l'entreprise Buré et S. Crosnier construisit ou rénova de nombreuses propriétés privées, dans les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

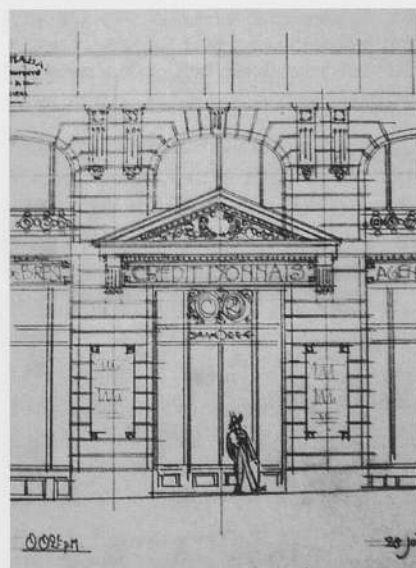
En janvier 1892, après le décès de son épouse, Auguste Buré se retira des affaires. Aussi Sylvain Crosnier décida-t-il de prendre son fils comme nouvel associé, ce qui donna naissance à l'entreprise Crosnier et fils. Celle-ci cantonna son activité sur le Finistère où elle travailla pour des particuliers, à Brest et au château de Trévarez notamment. Il semble que Sylvain Crosnier père ait pris sa

retraite en 1900, deux ans avant son décès. Les archives personnelles le concernant sont très rares, à l'exception de sa correspondance.

Les documents produits par Sylvain Crosnier fils sont beaucoup plus variés que ceux de son père, du fait de sa carrière protéiforme. François Sylvain Crosnier naquit en 1859 à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Il travailla tout d'abord en tant qu'employé de l'entreprise Buré et S. Crosnier, ce qui l'amena à se déplacer sur plusieurs chantiers. En 1892, il devint associé de son père et, huit ans plus tard, lorsque ce dernier prit sa retraite, il abandonna le métier d'entrepreneur pour celui d'architecte. Sylvain Crosnier fils travailla surtout à Brest et ses environs, pour des particuliers plutôt fortunés. Son métier d'architecte lui permit de jouer le rôle d'expert dans de nombreux contentieux. Après 1910, il devint administrateur de la Caisse d'épargne, ce qui en fit l'un des liquidateurs de la compagnie des Tramways électriques du Finistère. Parallèlement à ses trois carrières, Sylvain Crosnier fils acheta de nombreux terrains et maisons de rapport, sur le cours d'Ajot et rue d'Aiguillon notamment. Il participa également à la vie d'associations, telle la Société

CLARISSE VÉNUAT

Attachée de conservation du patrimoine,
Archives municipales de Brest



Gaston Chabal, façade du Crédit Lyonnais,
Brest, 1912. 7 S 134.



Publicité pour la fabrique de carrelages
Baudouin-Houdet à Nantes.

Dossier de construction de la propriété De Carné,
allée du Cimetière à Brest, vers 1900. 9 S 39.

française de secours aux blessés militaires, dont il fut le vice-président pour Brest. Sylvain Crosnier fils fut un notable important dans la cité du Ponant, comme le prouvent les différents diplômes d'obtention de médailles honorifiques conservés dans ses archives personnelles. Il mourut en 1950 à Landunvez.

Le Fonds Crosnier, par sa richesse en documents figurés, ravira sans doute les amateurs d'architecture et leur permettra de mesurer l'importance de l'œuvre de deux hommes qui ont, chacun à leur manière, façonné le visage du Brest d'avant-guerre.

Les archives de Gaston Chabal

C'est en 1977, à la mort de M^{lle} Chabal, sœur cadette de l'architecte, qui l'assista durant toute sa carrière, que les Archives municipales de Brest recueillent ses archives, qui constituent un fonds particulièrement important. S'étendant de 1890 à 1967, ce fonds coté 7S réunit les archives personnelles et professionnelles de Gaston Chabal. Contenant de nombreux documents, dessins, plans, ainsi qu'une très riche correspondance, il se révèle un singulier témoignage de la carrière d'un architecte de premier plan pour l'histoire de Brest et du Finistère. Il comprend environ 45 mètres linéaires de dossiers, sept boîtes de photographies ainsi que plusieurs dizaines de plans

et dessins de l'architecte regroupés dans l'inventaire sous l'appellation « cabinet graphique ». Il y a aussi quelques photographies et de nombreux plans à l'intérieur même des boîtes.

Ce fonds est le reflet de l'ensemble du travail réalisé par Gaston Chabal au cours de sa carrière d'architecte. On y trouve des renseignements sur la petite station balnéaire de Morgat où il a joué un rôle essentiel, autant au niveau de la ville que des propriétés privées appartenant aux familles fortunées qui y résident. Gaston Chabal a aussi beaucoup travaillé dans la ville de Brest, avant, et surtout après la guerre, où il fera partie des architectes de la Reconstruction. Il a donc autant travaillé sur l'architecture urbaine privée que sur l'architecture publique.

Gaston Chabal était architecte ordinaire des monuments historiques de l'arrondissement de Brest et de Châteaulin. Par conséquent, son travail offre aussi un certain exemple de l'architecture des communes finistériennes. De plus, son intérêt pour l'architecture privée d'une clientèle plutôt aisée ne l'empêche pas de projeter des maisons types au coût de réalisation modeste, dites maisons Courant (dans le cadre du plan de constructions d'habitats standardisés lancé par le ministre Pierre Courant, 1953), ou de proposer ses services, avec l'ensemble de ses confrères du cabinet, pour la construction et la restauration de l'habitat rural. De plus, le fonds comporte des documents sur l'archéologie et la préhistoire, car Gaston Chabal portait un vif intérêt à cette science.

Figure de la vie publique et artistique locale, cet amoureux des vieilles pierres nous offre un parfait



Publicité pour la fabrique de carrelages
Baudouin-Houdet à Nantes (détail de carrelage).

exemple d'un travail d'architecte aussi riche que diversifié couvrant plus de la première moitié du XX^e siècle. Une telle production devrait donc conduire tous les curieux et les personnes effectuant des recherches sur le Finistère, et plus particulièrement sur l'architecture, à consulter le fonds Gaston Chabal.

Les archives d'architectes aux Archives municipales et communautaires de Brest

Les Archives municipales et communautaires de Brest ont une politique dynamique d'accueil des archives d'architectes. Pour cette ville, sinistrée lors de la seconde guerre mondiale et très reconstruite, les informations contenues dans ces fonds se révèlent particulièrement importantes. Outre les documents évoqués ci-dessus, le service conserve deux fonds d'architecte de la Reconstruction, Jaegher (coté 21S) et Cortellari (coté 20S). Ces archives sont actuellement en cours de classement. Notre service conserve également les plans de la reconstruction, œuvre de l'architecte Jean-Baptiste Mathon dans l'immédiat après-guerre. Dans le cadre de la mise en œuvre de la numérisation d'une partie de nos collections iconographiques, ces plans seront très prochainement numérisés et accessibles sur notre site Internet. Enfin, pour mieux valoriser ce riche ensemble de documents, nous envisageons de participer prochainement à une exposition sur la Reconstruction, au sein de laquelle ces archives pourraient être mises en valeur.

Archives municipales
et communautaires de Brest
1, rue des Archives
29200 Brest
Tél. 02 98 34 26 10
Fax 02 98 34 26 29
E-mail : archives@cub-brest.fr
Site internet :
www.mairie-brest.fr/archives

LES ARCHIVES DE GUILLAUME MARIE DELORME (1700-1782)

NOËLLE CHIRON-DOREY

Documentaliste,
Archives municipales de Lyon

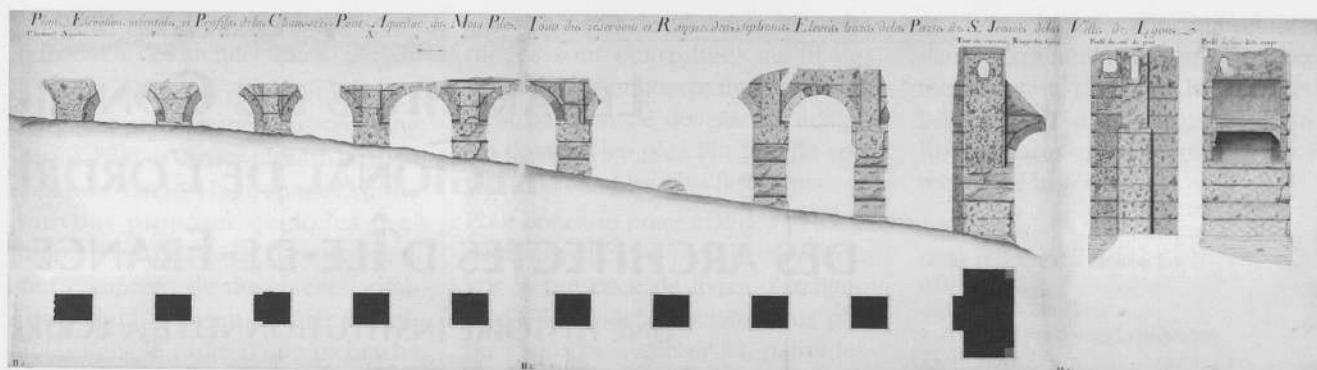
La ville de Lyon a acquis en avril 2004 pour les Archives municipales 127 dessins de l'architecte lyonnais Guillaume Marie Delorme réalisés vers 1760-1780. L'essentiel de ce fonds (119 planches) correspond au relevé archéologique d'une trentaine de vestiges de l'aqueduc du Gier, appelé par Delorme aqueduc du Pila, sur tout son parcours de Saint-Chamond (Loire) à Saint-Irénée (Lyon). Il comprend aussi quelques dessins de l'aqueduc de la Brévenne. Ces deux ouvrages, longs de 85 et 70 km chacun, alimentaient en eau la ville de Lyon à l'époque romaine, avec l'aqueduc des Monts-d'Or et celui de l'Yzeron dont le fonds Delorme contient également un dessin isolé. Cette acquisition a bénéficié du mécénat de la Compagnie générale des eaux et d'une subvention de la direction des Archives de France.

Réalisés à l'encre de chine et au lavis sur des feuilles filigranées d'un format proche du format Jésus, les dessins sont numérotés et comportent un titre en partie haute, une élévation des ruines au milieu et un plan masse de l'édifice dans la partie inférieure. Le relevé de chaque vestige est constitué d'une ou plusieurs planches s'assemblant entre elles. Les plus belles d'entre elles concernent les ruines spectaculaires situées près de Lyon à Chaponost et à Sainte-Foy-lès-Lyon (Beunant), et surtout la partie proprement lyonnaise (Saint-Irénée), pour laquelle l'architecte a rehaussé ses dessins d'un lavis d'encre brune.

Leur auteur, Guillaume Marie Delorme, fut architecte et ingénieur hydraulicien. Il donna en 1738, bien avant Perrache et Morand, un premier plan d'urbanisme destiné à l'extension et l'embellissement de Lyon. Dans le Rhône, il traça les jardins de l'archevêché d'Oullins et réalisa la

rectification et l'achèvement du canal de Givors. En 1760, il publia ses *Recherches sur les aqueducs de Lyon, construits par les Romains*, ouvrage très apprécié par Anne Claude Philippe de Turbrières, comte de Caylus, académicien honoraire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris et membre correspondant de l'Académie de Lyon. Celui-ci sollicita Delorme pour effectuer le relevé complet des plans et élévations de ce qu'il avait observé des aqueducs lyonnais. Les dessins devaient prendre place dans un recueil gravé auquel travaillait le comte de Caylus. Avec son décès survenu en 1765 disparut également le projet de publication. Les procès-verbaux des séances de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon gardent les traces de l'avancement des travaux de Delorme en 1760 et 1761. Les dates inscrites sur certains filigranes attestent qu'il poursuivit les relevés au cours des années 1770.

G. M. Delorme a étudié les aqueducs lyonnais en ingénieur et donné des descriptions précises et techniques dont les dessins acquis constituent le pendant illustré. L'intérêt qu'ils suscitèrent à l'Académie des Sciences de Paris et à l'Académie royale d'architecture où quelques-uns d'entre eux furent présentés par Caylus et Soufflot¹, témoigne d'un renouvellement des méthodes d'analyse de l'Antiquité chez les académiciens. Elle s'inscrit d'autre part dans un mouvement général de l'histoire du goût marqué par le retour à l'antique qui affecte toute l'Europe à compter de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Enfin, ces relevés constituent, pour les archéologues et les architectes chargés de la protection des aqueducs, un indicateur précieux de l'état de ces ouvrages à la fin du XVIII^e siècle. Les dessins restent la propriété de Delorme jusqu'en 1782, année de sa



Relevé archéologique des vestiges de Saint-Irénée, dressé par Guillaume Delorme, architecte, plume et lavis encre brune, vers 1760. Assemblage de 3 planches. Lyon, Archives municipales, 39 Fl.

mort. C'est alors que l'architecte François Catherin Boulard, qui travaillait avec lui et participa à la réalisation de certains relevés, entre en possession des documents. Ceux-ci sont ensuite recueillis par la sœur de Boulard, abbesse des Ursulines, lorsque ce dernier est guillotiné en 1794. Il est proposé à la ville de Lyon d'en faire l'acquisition en 1803, mais celle-ci refuse de les acheter, soit par désintérêt pour l'archéologie et le patrimoine, soit par impossibilité de les acquérir en raison d'un prix exorbitant. L'archéologue et directeur du musée de Lyon François Artaud les a entre les mains en 1817 et 1818 et en dresse une liste conser-

vée dans les archives de l'Académie de Lyon. Leur trace disparaît ensuite jusqu'à leur mise en vente dans une librairie parisienne en octobre 2003.

Bibliographie

JEAN BURDY, *Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques*, éd. Département du Rhône, t. III : L'aqueduc romain de la Brévenne, 1993 ; t. IV : L'aqueduc romain du Gier, 1996.

JEAN BURDY, « Les recherches de G.-M. Delorme au XVIII^e siècle sur les aqueducs romains des Monts du Lyonnais (Yzeron et Brévenne) », *Actes des journées d'études de l'Union des sociétés historiques du Rhône*, 2000, n° XVII, p. 13-22.

JEAN BURDY, *Les aqueducs romains de Lyon*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2002.

MARIE-FÉLICIE PÉREZ, « L'archéologie à l'Académie de Lyon au XVIII^e siècle : tradition et innovation », et Alain Schnapp, « De Montfaucon à Caylus : le nouvel horizon de l'Antiquité », dans *La Fascination de l'antique 1700-1770, Rome découverte, Rome inventée*, Paris, Somogy éditions d'art / Lyon, musée de la Civilisation gallo romaine, 1998, p. 158-161 et p. 142-145 (catalogue de l'exposition « La fascination de l'antique, Rome, 1700-1770 » présentée au musée de la Civilisation gallo-romaine, Lyon, du 20 décembre 1998 au 14 mars 1999).

1 Extraits des registres de l'Académie royale des Sciences du 12 juillet 1760 et des registres de l'Académie royale d'architecture du 11 août 1760, consignés dans les archives de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, Ms 118, f° 84 et 88. Ces sources ont été aimablement communiquées par M. Jean Burdy.

LES ARCHIVES DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES D'ÎLE-DE-FRANCE: UNE HISTOIRE INSTITUTIONNELLE À ÉCRIRE

MAXIME BOUCHER

Doctorant en histoire sociale

Le Conseil régional de l'ordre des architectes d'Île-de-France (CROAIF) a souhaité, dans un souci d'ouverture vers les architectes, la ville et ses habitants, déménager ses locaux et les inclure au sein de l'aventure de la toute nouvelle Maison de l'architecture sise dans l'ancien couvent des Récollets, à deux pas de la gare de l'Est. Ce déménagement a suscité une prise de conscience sur le poids et l'attrait des documents archivistiques de l'institution qui a priori n'a encore jamais été entreprise par nos confrères régionaux. Sa ligne directrice a été d'aboutir au versement global au destinataire légal que sont les Archives de Paris sans arrières-pensées, et dans le but d'en garantir la conservation autant qu'un accès des plus libre.

Lancée à l'automne 2003, la mission est coiffée par le Centre des archives du monde du travail (CAMT) de Roubaix, centre des Archives nationales, représenté par Christian Hottin, et par les archives de Paris, qui assurent réglementairement le contrôle scientifique et technique sur les archives publiques produites dans leur ressort. Il s'agit donc d'une collaboration, assez intéressante pour être soulignée, entre un centre d'archives territorial compétent pour les archives régionales et un centre des Archives nationales. Après un état des lieux et l'élimination de documents sans intérêt ou obsolètes, le printemps 2004 a vu affluer les premiers versements.

Les archives de l'Ordre se décomposent en trois parties de volume inégal. Tout d'abord les archives du service comptabilité, totalement classées et répertoriées, mais que les sta-

tuts de l'institution imposent de conserver à son siège. Elles sont en revanche ouvertes à la consultation et recèlent de petits « trésors » historiques : ainsi, outre tous les livres de comptes et les projections des budgets depuis 1946, on y trouve des bilans et inventaires de biens syndicaux saisis à partir de 1941¹.

La seconde partie, les archives du « cœur » institutionnel, dont le volume est relativement limité, constitue la première série de versements aux Archives de Paris. Il s'agit principalement des sources issues des voies procédurales que sont les élections du Conseil de 1972 à 2000 (il n'y a aucune trace antérieure) et les procès-verbaux de réunion (de la première séance plénière du 11 septembre 1941 à l'année 2000, avec des lacunes, dont les principales concernent les procès-verbaux des années 1946, 1947, 1964, 1965 et 1966). Le versement englobe aussi des procès-verbaux du Conseil supérieur de l'Ordre, devenu ensuite le Conseil national. Des compléments réuniront à l'été 2004 tous les documents internes se rapportant aux actions entreprises par l'institution ainsi qu'à ses relations avec ses partenaires privilégiés, des années soixante-dix à la fin des années quatre-vingt-dix, ainsi que des dossiers de discipline juridique, des années quatre-vingt à 1993.

Reste encore la dernière partie, la plus volumineuse (plus de 100 ml), la plus problématique aussi puisqu'elle demande un reclassement total, complexe et de longue haleine pour permettre une consultation simple, mais aussi certainement celle qui a le moins souffert d'aléas divers (l'Ordre a connu plusieurs « inondations » sans compter les destructions

intempestives): la masse des dossiers individuels des architectes.

Épaulé dans ce reclassement – déroutant par son ampleur – par une jeune historienne de l'histoire urbaine, Lucie Haguénauer, nous pouvons proposer quelques premières constatations. Les dossiers sont composés de documents administratifs qui peuvent s'avérer exploitables dans le cadre d'une recherche sociologique, ainsi que des pièces juridiques pour les dossiers des inscrits antérieurs aux années quatre-vingt². Mais il s'y dévoile bien entendu la relation particulière de chaque individu avec son Ordre. Il faut aussi souligner l'étonnante richesse de certains dossiers, qui laissent entrevoir des tranches de création (on trouve quelquefois des plans), voire des tranches de vie, avec des lettres de prisonniers pendant la Seconde Guerre mondiale. Le reclassement a pour but d'améliorer

l'homogénéité des dossiers, dont les pièces sont éparpillées au fil des décennies et imposent un constat qui n'est pas loin de devenir un adage: les dossiers les plus illustres ne sont pas forcément les plus fascinants.

Pour conclure notre état des lieux, le déménagement a permis de découvrir la présence de livres d'architecture relativement anciens mais plus ou moins bien conservés, parmi lesquels un recueil relié des procès-verbaux de la Compagnie des architectes experts près le tribunal civil de la Seine, de 1929 à janvier 1961. D'autres surprises peuvent donc apparaître puisque le fonds n'est pas encore entièrement versé.

Enthousiasmé par l'entreprise, le CROAIF souhaite garantir la plus grande accessibilité à ses archives. Ce souhait s'accompagne du vif désir qu'un historien de l'architecture passionné écrive la genèse de l'institution, des origines jusqu'à la loi de

1977. Les lacunes sont importantes, mais l'expérience mérite d'être tentée, d'autant plus que le chercheur bénéficiera d'un appui et d'une liberté rares dans le milieu de la recherche historique.

Ordre régional des architectes
d'Île-de-France
couvent des Récollets
148, rue du Faubourg-Saint-Martin
75010 Paris
Tél. 01 53 26 10 60
Fax 01 53 26 10 61,
www.architectes-idf.org.

1 Il s'agit des relevés de séquestre et des procès-verbaux de dissolution des associations et syndicats de plusieurs régions dissous par la loi du gouvernement de Vichy du 31 décembre 1940 instituant l'Ordre des architectes.

2 La consultation légale des dossiers, sauf pour les pièces juridiques, est libre au-delà d'un délai de 30 ans.

Institut français d'architecture

FONDS REÇUS ET TRAITÉS, 2001-2004

Les fonds sont consultables s'ils sont classés (mention « fonds classé ») ou repérés (mention « fonds accessible » : liste établie à l'enlèvement ou par l'agence). Cependant, pour les fonds conservés à Provins (voir p. 31), il n'est possible de consulter que des dossiers ponctuels, et le centre d'archives ne peut s'engager sur les délais, faute de navettes régulières.

Fonds reçus, été 2001-janvier 2004

Fonds de l'Office public de HLM de la ville de Paris (190 IFA).

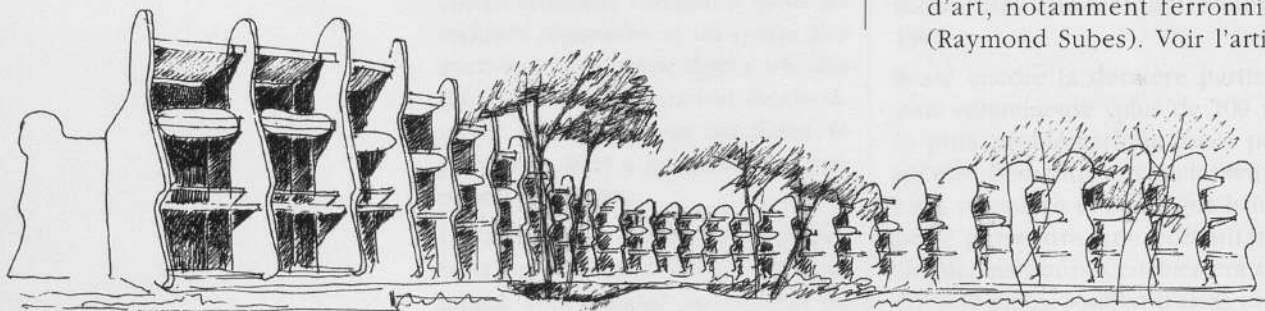
Il ne s'agit pas à proprement parler d'un fonds, mais de documents et dossiers isolés conservés par un chercheur à la suite d'une exposition, et qu'il s'est ensuite avéré impossible de réintégrer dans les archives de l'OPHLM, entre-temps dispersées. C'est donc peut-être le seul témoin disponible de ce fonds qui a dû être de tout premier plan... On peut supposer que certains plans encore utilisés en ont été confiés aux différents OPHLM départementaux, quelques fragments de la bibliothèque (exceptionnelle) ont été retrouvés dans celui des Hauts-de-Seine. Les documents déposés à l'Ifa sont des plans, photos, perspectives de présentation et plaques de verre des années trente à soixante. *Fonds accessible.*

DAVID PEYCERÉ

conservateur,
responsable du centre
Archives d'architecture du xx^e siècle, Ifa

Fonds Joseph Marrast (252 IFA).

Associé d'Henri Prost au Maroc de 1916 à 1921 (place Administrative à Casablanca, Rabat), Joseph Marrast (1881-1971) est actif jusqu'en 1965. De retour en France après 1921, il édifie l'église Saint-Louis à Vincennes, l'usine et les succursales des parfumeries Roger et Gallet, de la chaîne d'épicerie de luxe Corcellet et du négociant en vins Peuchet (Paris et région parisienne), l'immeuble Carrefour Curie devant le Pont-Neuf (Paris 6^e), le siège de la BNCI (auj. BNP, Paris 8^e), l'ambassade de France à Varsovie (détruite en 1939), des pavillons aux Expositions internationales de 1925 et 1937. Après la guerre, il se consacre à un projet d'aménagement des îles de la Cité et Saint-Louis (Paris) et à l'institution du Bon-Sauveur à Saint-Lô. Son architecture d'avant-guerre, traditionaliste et marquée par l'art déco, est enrichie de nombreuses collaborations avec des artistes (Carlo Sarrabezolles) et artisans d'art, notamment ferronniers (Raymond Subes). Voir l'article



Jean Balladur, immeuble Magellan, La Grande-Motte (Hérault), croquis à l'encre. Fonds Balladur, 373 IFA 221.

infra, p. 35. Fonds classé (sauf Bon-Sauveur de Saint-Lô).

Fonds Élias Awad bey (371 IFA).

Juriste et sénateur égyptien, Élias Awad bey (1866-1952) est le commanditaire d'une importante villa d'Auguste Perret au Caire entre 1930 et 1937, dont le dossier de conception se trouve dans le fonds Perret. Celui donné par les héritiers d'Élias Awad est composé de plans et de dessins de présentation. *Fonds accessible.*

Fonds Jean Ballardur (373 IFA).

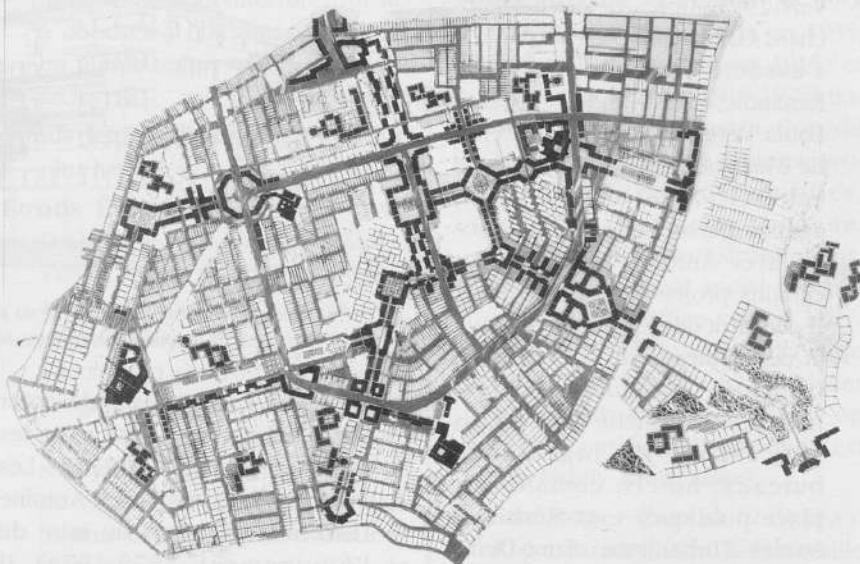
L'architecte (1924-2002) a sélectionné dans ses archives un petit nombre de ses projets les plus connus : station balnéaire de La Grande-Motte (Gard), fondation Curie (Paris 5^e), immeuble de bureaux de la rue de la Victoire (Paris 9^e). Parallèlement, il a donné un grand nombre de dessins et maquettes au Centre Pompidou. *Fonds classé.*

Fonds Pierre Riboulet (374 IFA).

Pierre Riboulet (1928-2003) a participé à toute l'aventure collective de l'Atelier de Montrouge, de 1958 à 1980. Comme les autres membres de l'Atelier, il a ensuite ouvert sa propre agence, dans laquelle il a poursuivi les réflexions de l'Atelier, souvent au travers de commandes publiques importantes : hôpital pour enfants Robert-Debré (Paris 19^e, 1980-1988), médiathèque de Limoges (1998), pavillon de tête de la Salpêtrière (Paris 13^e, 1988-1996), bibliothèque de l'université Paris 8 à Saint-Denis (1997), projet d'aménagement de la Plaine Saint-Denis (1990-1994). Son décès, à l'automne 2003, a endeuillé le milieu de l'architecture. Confiées à un garde-meuble, ses archives des années 1980-1990 ont brûlé en 2002, avec celles de Paul Chemetov. Le fonds donné à l'Ifa concerne donc surtout ses projets des années 1990 à 2000. Très complet pour cette période, il se distingue par la présence d'une centaine de maquettes. *Fonds repéré, mais conservé à Provins.*

Fonds François Prieur (375 IFA).

François Prieur (1921-2002) a tra-



François Prieur, préfecture et quartier d'Ain-Chock (Casablanca), années 1980, plan du quartier, encre et peinture sur calque. *Fonds Prieur.*

vailé avec Georges-Henri Pingusson [archives à l'Ifa] dans les années soixante et soixante-dix. Il a ensuite travaillé en région parisienne, beaucoup au Maroc et un peu en Algérie. Il est l'auteur de nombreux plans d'urbanisme dans les années 1950-1960 (plusieurs petites villes de Poitou-Charentes) et dans les années 1980-1990 (au Maroc), avec ou sans Michel Pinseau – l'architecte de la Grande Mosquée de Casablanca –, dont il a été l'associé pendant quelques années. Les archives concernent surtout la période marocaine (en particulier la préfecture d'Ain Chock, près de Casablanca). *Fonds repéré, mais conservé à Provins.*

Fonds Jacques Kalisz (376 IFA).

Après des débuts chez Pierre Genuys [archives à l'Ifa], Jacques Kalisz (1926-2002), membre de l'AUA de 1962 à 1972, a appliqué une architecture brutaliste et parfois monumentale à des programmes d'équipements ou de logement en banlieue parisienne (Aubervilliers, Nanterre). Il a construit le bâtiment des services municipaux de Pantin (1963), tout récemment transformé en Centre national de la danse, et l'école d'architecture de Nanterre (1972). Il a remporté le concours pour le remplacement de la prison de la Roquette (Paris 11^e, 1974), jalon important de l'urba-

nisme parisien. Ses archives contiennent des photos, l'ensemble des plans produits par son agence, et un nombre très limité de dossiers écrits. *Fonds repéré, mais conservé à Provins.*

Fonds Béatrice Bellynck-Doisy (377 AA).

Béatrice Bellynck-Doisy a donné à l'Académie d'architecture (qui l'a déposée à l'Ifa en vertu de la convention signée en 2001) ses archives d'architecte libérale. Diplômée en 1972, elle travaille à Lille puis à Paris (crèche à Wattrelos, 1971, résidence pour personnes âgées à Bois-Colombes, 1973-1978), et mène une carrière administrative, bientôt prépondérante : architecte des bâtiments de France à Paris jusqu'en 1983, elle occupe ensuite différents postes aux ministères de la Culture puis de l'Équipement, notamment auprès de Jack Lang et de François Barré (constructions publiques, monuments de l'État, enseignement, questions professionnelles, promotion des collaborateurs d'architectes). Le fonds reflète surtout ses études d'architecte (école d'architecture de Lille, ENSBA, École de Chaillot) et sa pratique libérale. *Fonds repéré, mais conservé à Provins.*

Fonds Gérard Thurnauer (378 IFA).

Né en 1926, Gérard Thurnauer commence sa carrière

vers 1955 auprès de Michel Écochard (Liban, Maroc, Pakistan). Il s'associe en 1958 avec Jean Renaudie, Pierre Riboulet et Jean-Louis Vêret pour fonder l'Atelier de Montrouge. À la fermeture de celui-ci (1978), il ouvre son agence personnelle, puis s'associe avec Antoine Aygalinc pour certains projets à partir de 1989. Il construit des logements sociaux et des équipements à Paris et en banlieue – notamment le complexe de La Villette Nord (Paris 19^e, 1986-1990, logements, bureaux, hôtels, commerces, place publique) – et mène des études d'urbanisme : Saint-Denis de la Réunion, plan directeur de réhabilitation et de rénovation de la Goutte-d'Or (Paris 18^e, 1984-1999), plan d'aménagement de la baie de Tarhazoute (Maroc, 2000). Il lance l'association Paris 75021 et milite, selon ses propres mots, « pour la place de l'architecture dans la Cité et son rôle social, ses relations avec la formation et la culture ». Avec Pierre Riboulet et Jean-Louis Vêret, il reçoit en 1981 le grand prix national d'architecture. Les archives qu'il donne représentent une sélection qu'il a faite dans les projets de son agence (à partir de 1978), mettant en valeur les études de la Goutte-d'Or et de La Villette. *Fonds repéré, mais conservé à Provins.*

Fonds Georges Maurios (379 IFA).

Né en 1934, Georges Maurios travaille chez Le Corbusier parallèlement à ses études (1954-1957). Il séjourne en Inde, à Chandigarh, puis à Harvard où il rencontre José Lluis Sert, Sigfried Giedion, Louis I. Kahn. De retour à Paris, il travaille chez Louis Miquel



Georges Maurios, immeuble rue du Jura et rue Pirandello, Paris 13^e, 1988-1990, ill. publiée dans *Georges Maurios*, Paris, Le Moniteur, 1990.

[archives à l'Ifa] avant de créer son agence. Remarqué avec les logements expérimentaux « Les Marelles » à Boussy-Saint-Antoine (Essonne, chantiers du min. de l'Équipement, 1970-1974), il construit plusieurs immeubles importants à Paris dans les années 1980 : rue de Bagnolet/rue de Fontarabie (20^e), rue Balard/rue Cauchy (15^e), 328, rue Saint-Jacques (5^e), et intervient dans plusieurs centres urbains : Belfort, Drancy, Pierrefitte, entre 1978 et 1989. Il édifie le centre culturel français de Budapest (1984-1990). Il enseigne comme assistant de Jean Bossu dans l'un des ateliers extérieurs des Beaux-Arts. Il rejoint ensuite UP1 et se rapproche de l'AUA. Ses archives très complètes comprennent notamment une vingtaine de maquettes. *Fonds repéré, mais conservé à Provins.*

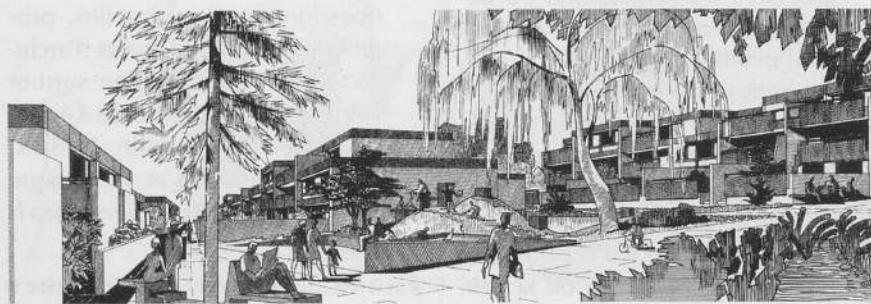
Fonds Jacques Chenieux (381 IFA).

Né en 1927, Jacques Chenieux a une formation multiple : études d'architecture à l'ESA (Paris) et à l'école polytechnique fédérale de Lausanne, Institut de technique sanitaire (CNAM), IUUP (enseignement de Robert Auzelle), diplôme d'ingénieur du CNAM en 1958. Il passe un an en Norvège

et participe à la reconstruction d'Orléansville dans l'agence de Jean Bossu (1956-1957, archives à l'Ifa). Il construit peu et se situe en marge de certaines pratiques de la profession. Très attentif aux usages, aux détails, à la polychromie, dans le cadre d'une architecture volontiers brutaliste, il dessine lui-même, dans la lignée de Paul Bossard, tous les plans d'exécution : « Il n'y a pas de plans d'entreprise dans mes archives. » Il se considère comme architecte-sociologue, dans la lignée d'Auzelle. Aujourd'hui souvent dénaturées voire détruites (église de Rezé-les-Nantes), ses réalisations sont pour la plupart significatives : églises de Maizières-lès-Metz, 1954-1958, et de Rezé, 1960-1966, études de logements expérimentaux débouchant sur l'opération Bernon-Village (ZUP d'Épernay, 1966-1970). Ces réalisations ou recherches sont menées avec les architectes Bernard Rousseau (églises) et Christian Trudon. J. Chenieux a aussi beaucoup enseigné à partir de 1956 (ESA, ENSBA, UP6 Paris-La Villette dont il est l'un des fondateurs). *Fonds repéré.*

Fonds Robert Joly (382 IFA).

Né en 1928, Robert Joly s'est formé d'abord à l'urbanisme puis à l'architecture. Toujours très intéressé par les questions urbaines, il a construit quelques édifices publics, notamment, avec Jean Prouvé, l'immeuble de l'Institut de l'environnement, rue Érasme (Paris 5^e, détruit) ; il a travaillé à plusieurs plans d'urbanisme (Luxembourg) et de secteurs sauvegardés (Nantes, Metz, Arles), et exercé dans le Lot la mission d'assistance architecturale pour le



Jacques Chenieux et atelier d'architecture AR3, ZUP de Bernon-village, Épernay, 1966.

Fonds DAU, 133 IFA 62/3.

ministère de l'Équipement à partir de 1970. Il a enseigné à l'ENSBA (groupe A) et à l'école d'architecture de La Villette, et a publié plusieurs ouvrages, dont *L'architecte André Lurçat*, avec Pierre Joly (1995). De petit volume, ses archives contiennent notamment des dossiers d'études et d'aménagement. *Fonds repéré.*

Fonds classés ou repérés, été 2001-janvier 2004

Fonds Jean-Louis Véret (241 IFA).

Fondateur de l'Atelier de Montrouge, Jean-Louis Véret, comme ses associés, ouvre son agence propre à la dissolution de l'Atelier (1978). Ses réalisations, jusque vers 1995, comprennent notamment l'hôpital Avicenne à Bobigny (Seine-Saint-Denis), la reconversion du fort de Saint-Cyr (Yvelines), des boutiques dans plusieurs villes pour Shu Uemura, le quartier du Parc à Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines). Le fonds comprend une trentaine de maquettes. *Fonds repéré.*

Fonds Louis Arretche (112 IFA et 258 AA). Louis Arretche (1905-1991) est l'auteur de plusieurs campus universitaires d'un modernisme soigné, et de nombreux équipements en France (centre de tri postal Paris Montparnasse). Son œuvre s'inscrit cependant entre deux réalisations exceptionnelles qui dépassent le langage moderniste, la reconstruction de Saint-Malo après la guerre, et l'église Sainte-Jeanne-d'Arc à Rouen (1976). À côté de ces grands projets, l'agence se caractérisait par une production sérielle de logement social. *Fonds classé.* Les carnets de croquis de Louis Arretche, donnés séparément à

l'Académie d'architecture qui les a déposés à l'Ifa, ont été classés en même temps que le reste des archives.

Fonds Jean Balladur (373 IFA). Cf. plus haut.

Fonds Émile Aillaud (78 IFA).

D'abord collaborateur d'André Ventre, Émile Aillaud (1902-1988) a pris de grandes distances avec le modernisme dominant, tout en s'attaquant de front aux grands programmes de logement social, pour lesquels il a développé des solutions originales où il recourt de façon très personnelle aux formes courbes, à la couleur et aux espaces verts : cité de l'Abreuvoir à Bobigny (1956-1960), Les Courtilières à Pantin (Seine-Saint-Denis, 1958-1964), quartier du Wiesberg à Forbach (Moselle, 1960-1965), La Grande-Borne à Grigny (Essonne, 1964-1971), quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines, 1971-1975). *Fonds classé.*

Fonds Joachim Richard (81 IFA).

Membre fondateur du Groupe des architectes modernes, Joachim Richard (1869-1960) est un architecte prolifique et éclectique. Sa production est essentiellement localisée à Paris et en région parisienne (Neuilly-sur-Seine notamment), mais aussi en Provence, en particulier à Marseille et Saint-Raphaël, et un peu à l'étranger. Il est l'architecte de nombreux immeubles d'habitation (les premiers sont marqués par l'influence d'Anatole de Baudot : avenue Perrichont, 1906, rue Boileau, 1907, avenue Émile-Zola, 1911), d'hôtels, de casinos, des sièges du *Petit Journal*, du *Matin* et de l'agence Havas. *Fonds classé.*

Fonds Héaume et Persitz (38 IFA).

Élèves de Perret à l'ESA en 1935, Arthur Héaume (né en 1915) et Alexandre Persitz (1910-1975) travaillent à la reconstruction du Havre puis à de nombreux programmes (édifices publics, mémorial, église, synagogue, aéroport), mais construisent surtout du logement social (notamment pour l'Office central interprofessionnel du logement) et de promotion privée (en particulier pour John Arthur et Tiffen) en région parisienne. Le fonds est très réduit. *Fonds classé.*

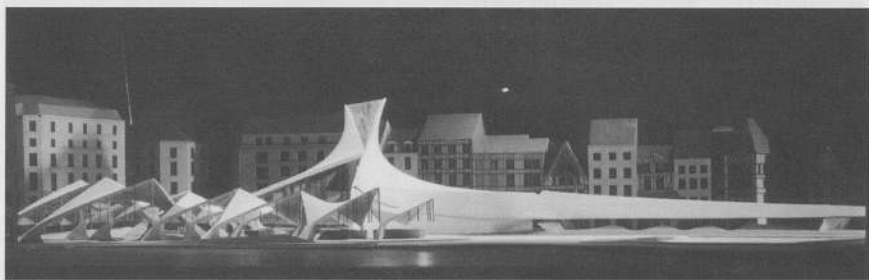
Fonds Roger Faraut (249 IFA).

Roger Faraut (1905-1978) travaille

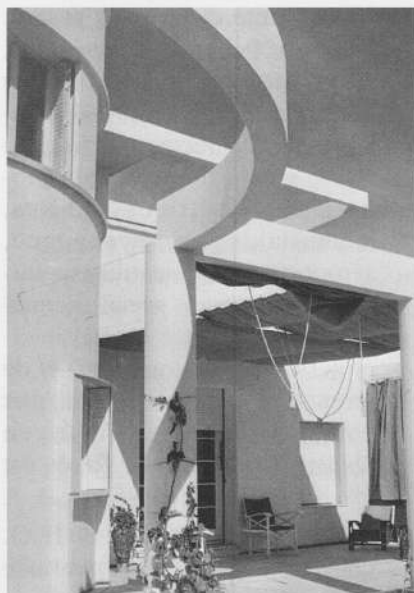


François Faraut, aménagement de l'exposition internationale sur l'Urbanisme, Paris, Grand Palais, 1947.
Cl. ministère de la Reconstruction.
Fonds Faraut.

à la reconstruction de Senlis, puis comme architecte en chef de la reconstruction en Eure-et-Loir (où il reste architecte conseil jusqu'en 1958) : rénovation urbaine – très respectueuse du site – de la basse ville de Chartres. Il est adjoint de Robert Auzelle pour l'aménagement de certaines sections de l'Exposition internationale de l'urbanisme au Grand Palais (1947) et pour une cité de relogement à Troyes (1951-1954). Très bien inventorié par l'architecte, le fonds n'est pas entièrement complet (il existe aussi un petit fonds de l'Académie d'architecture). *Fonds repéré.*



Louis Arretche, église Sainte-Jeanne-d'Arc et place du Vieux-Marché, Rouen, maquette de 1969.
Cl. anonyme. *Fonds Arretche*, 112 IFA 1500/4.



Erwin Hinnen, villa Dar es-Saada, Anfa (Casablanca), 1937-1939.
Cl. anonyme. Fonds Hinnen, 243 IFA 2/1.

Fonds Erwin Hinnen (243 IFA).

Lors de l'exposition *Casablanca*, l'Ifa a récupéré quelques boîtes de photos de l'architecte Erwin Hinnen (1894-1986), installé à Casablanca. Nombreuses villas particulières. *Fonds repéré.*

Fonds Élie Azagury (244 IFA). Dans les mêmes conditions, l'Ifa a récupéré des dessins et trois maquettes de l'architecte Élie Azagury (né en 1918), actif à Casablanca. *Fonds repéré.*

Fonds Robert Auzelle (242 IFA).

Voir *Colonnes* n° 19, « actes des journées d'étude sur Robert Auzelle de mars 2000 ». Architecte et urbaniste, enseignant, auteur de nombreux ouvrages sur l'architecture et l'urbanisme (*Encyclopédie de l'urbanisme*), Robert Auzelle (1913-1983) a réuni et soigneusement classé une impressionnante documentation sur l'urbanisme dans le monde (donnée à l'Académie d'architecture qu'il a présidée) et une autre sur les cimetières. L'ensemble de cette documentation est réuni à l'Ifa, ainsi que ses archives propres de concepteur (cité de la Plaine à Clamart, Hauts-de-Seine, à partir de 1946, ville nouvelle de Vélizy-Villacoublay, Yvelines, cimetières paysagers à Clamart, Épinay, etc.). Ce fonds exceptionnel a été repéré, sauf ce qui provient de l'Académie d'architecture. *Fonds repéré.*

Fonds Urbain Cassan (62 IFA).

Architecte et ingénieur, Urbain Cassan (1890-1979) est architecte conseil des compagnies des chemins de fer du Nord et de l'État, puis d'EDF, architecte de la Compagnie générale transatlantique ; directeur de la Construction au ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme de 1944 à 1946. Il reconstruit plusieurs gares après la guerre de 1914-1918 (Lens, Noyon, Saint-Quentin), des gares maritimes (Le Havre), des hôpitaux (hôpital Beaujon à Clichy, Hauts-de-Seine, avec Jean Walter, 1933-1944). Il contribue à la faculté des sciences, quai Saint-Bernard (Paris 5^e) et au centre d'études nucléaires du CEA à

Saclay (Essonne). Le fonds, très lacunaire, comprend surtout de la comptabilité et de la correspondance. *Fonds repéré.*

Fonds Henri Mouette (250 IFA).

Henri Mouette (1927-1995) commence sa carrière en Savoie, dans l'Atelier d'architecture en montagne [archives aux AD Savoie]. S'installant en région parisienne dans les années soixante, il construit de nombreuses demeures privées, où il met en œuvre des solutions novatrices autour de l'énergie (notamment solaire), de l'architecture climatique, de l'environnement. Son centre de vacances à Beg-Meil (Finistère), avec des structures sphériques en béton projeté, est



Raymond Subes et Charles Siclis, escalier monumental du café Le Triomphe, 92, av. des Champs-Élysées, Paris 8^e. Cl. Marius Gravot. Fonds Subes, 6 IFA 1/9.



Urbain Cassan (avec Auguste Perret), laboratoires du centre d'études nucléaires du CEA, Saclay, après 1954 (bâtiment de droite ; le bâtiment du fond est celui de l'accélérateur de particules Van de Graaf, édifié par Perret). *Fonds Perret*, 535 AP 660/19.

un exercice formel très original. Le classement du fonds a accompagné une exposition présentée à Marcoussis (2003). *Fonds classé*.

Fonds Raymond Subes (6 IFA). Le « fonds » consiste en une cinquantaine de photographies extraites du fonds Laprade. Raymond Subes (1891-1970) était le directeur artistique de l'entreprise de ferronnerie d'art Borderel et Robert. L'inventaire de ces

quelques photos posait de délicats problèmes d'identification, en partie résolus grâce à Karine Blanc, chercheur à l'Inventaire général. *Fonds classé*.

Fonds des dossiers d'œuvres de la DAU (133 IFA). La Direction de l'architecture et de l'urbanisme du ministère de la Culture a réuni pendant une vingtaine d'années une documentation sur les agences d'architecture en activité

(années cinquante à soixante-dix). Cette documentation, qui consiste en books, CV et analyses d'œuvres (avec de nombreuses photos) et concerne un millier d'agences, a été donné à l'Ifa lors du déménagement de la DAU au ministère de l'équipement (1978). Le classement fournit une base de données par nom d'architecte, et a permis de reconditionner l'ensemble du fonds de façon correcte. L'inventaire par opération, de longue haleine, recensera à terme des dizaines de milliers d'opérations souvent peu connues. *Fonds classé*.

Les fonds déposés par l'Académie d'architecture qui sont aujourd'hui classés et complètement consultables sont : Barthélémy, Beaudouin, Bigot, Boutron, Bouterin, Bukiet, Cadet, Expert, Garnier, Grange, Grégoire, Hourlier, Jaussely, Laprade, Lebreton, Nelson, Nervi, Tournon. Le fonds Bernard Zehrfuss (358 AA) a été repéré.

Pour plus d'informations, voir l'article de Sonia Gaubert, page 32.

FONDS TRANSFÉRÉS À PROVINS

Une série de fonds conservés jusqu'à sans aucun classement ont été sommairement repérés en 2003 en vue de leur transfert dans l'annexe du centre d'archives à Provins, qui a eu lieu la même année : il s'agit des fonds Raymond Adda, Joseph Belmont, François Carpentier, Jean-Claude Dondel, André Donzet, Jean Ginsberg, Maurice Novarina, Yervante Toumaniantz. En raison de leur emplacement, ces fonds ne sont pas utilisables aujourd'hui pour une recherche en histoire de l'architecture, mais il est devenu possible de connaître leur contenu grâce aux

listes établies, et, en cas de besoin, de consulter un nombre limité de boîtes. Le centre d'archives ne peut s'engager sur un délai de mise à disposition.

L'ensemble des fonds qui sont provisoirement conservés à Provins est donc le suivant :

Raymond Adda
Atelier d'architectes associés
André Aubert
Béatrice Bellynck-Doisy
Joseph Belmont
François Carpentier
Louis-Marie et Jacques Charpentier

André Chatelin
André Contenay
Jean-Claude Dondel
André Donzet
Jean-Baptiste Hourlier
Jacques Kalisz
Paul La Mache
Claude Le Cœur
Georges Maurios
Maurice Novarina
François Prieur
Pierre Riboulet
Jean Tandeau de Marsac
Gérard Thurnauer
Yervante Toumaniantz

LES FONDS DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE DÉPOSÉS À L'IFA

SONIA GAUBERT

Responsable de la documentation,
Archives d'architecture du ^{xx}e siècle

Voici quatre ans, l'Académie d'architecture a perdu l'usage d'un local situé dans l'est parisien où elle conservait une partie importante de ses collections d'archives d'architectes. Elle a alors confié une grande partie de ces fonds à l'Ifa, à titre de dépôt. Une convention signée en 2001, sous les auspices de la direction des Archives de France et de la direction de l'Architecture et du Patrimoine, fixe les conditions de ce dépôt « dans la perspective d'instituer une collaboration régulière avec la future Cité de l'architecture et du patrimoine ».

Si l'Académie conserve toujours en son siège, place des Vosges, les collections les plus anciennes¹, la quasi-totalité des archives d'architectes du ^{xx}e siècle (plus de 110 noms) ont ainsi été déposées au Centre d'archives de la rue de Tolbiac. Il faut signaler que nombre des fonds déposés par l'Académie trouvent leurs compléments dans les fonds de l'Ifa : les architectes et leurs familles ont souvent contribué à éclater les fonds par des dons dispersés². C'est le cas de plus d'une vingtaine de noms qui apparaissent ainsi deux fois dans la liste des fonds conservés à l'Ifa : leurs provenances et statuts distincts ne nous autorisent pas à réunir ce qui – pour une meilleure gestion – devrait l'être ; la structuration des informations dans la base de données palliera en grande mesure cet inconvénient.

La plupart des « fonds » de l'Académie relèvent plus de la collection de beaux dessins que du fonds d'archives, complétant ainsi très élégamment certaines « masses documentaires » collectées par l'Ifa, qui instruisent, quant à elles, l'histoire du projet de façon souvent beaucoup plus fouillée... Ces « collections » (c'est d'ailleurs ainsi que l'Académie les désigne) consistent souvent en quelques documents (dessins et pho-

tographies le plus souvent), illustrant parfois de façon assez complète – à l'instar d'un « book » – la carrière de l'architecte qui les a donnés. C'est ainsi que Gérard Grandval et Wladimir Mitrofanoff introduisent le *Catalogue des collections* (volume II, 1890-1970) par une apologie du dessin d'architecte. Pour le premier, « situées en amont des œuvres, [...] ces figurations [...] sont l'expression d'une pensée synthétique [qui] nous fait rêver, et nous donnent à penser. » Tous deux constatent, et regrettent, le déclin de cette forme d'expression dans les cabinets contemporains où l'ordinateur a remplacé le crayon, et justifient ainsi la politique d'acquisition de l'Académie : « Ce sont elles [les premières esquisses] que nous nous devons de recueillir comme les éléments les plus précieux de tout le processus de conception. »

On remarque en revanche, dans cet ensemble somme toute impressionnant, l'absence d'objets en trois dimensions, hormis une maquette en plâtre de Paul Bigot pour l'Acropole du mont Valérien à Suresnes (vers 1930).

Quelques fonds cependant sont des fonds d'archives entiers : parmi ceux-ci on peut citer les fonds Louis Arretche, Marcel Lods, Henri Prost, Bernard Zehruss.

Il faut rappeler que le contexte et les objectifs qui ont présidé à la constitution de ces deux « collections » (de fonds...) sont évidemment fort distincts : à l'Académie, on se réjouissait d'abord du don symbolique d'un confrère reconnu par ses pairs, au nom d'une société professionnelle au passé glorieux³ et soucieuse de la mémoire de ses membres illustres. À l'Ifa, on a d'emblée l'ambition de faire – ou plutôt de permettre de faire – l'histoire de l'architecture du ^{xx}e siècle, avec une conscience patrimoniale à la fois affûtée et large : l'un des trois départements de

l'association créée en 1980 est ainsi dénommée « Archives et histoire ».

Sur l'ensemble déposé par l'Académie, 35 fonds avaient déjà fait l'objet d'inventaires publiés en 1997 dans le second volume du *Catalogue des collections*, cité plus haut. Le travail entrepris par l'Ifa sur ces derniers fonds n'est cependant pas négligeable : il s'agit de pointer tous les documents par rapport aux inventaires d'origine (il n'est en effet pas rare de relever des lacunes), et de les reclasser selon les méthodes en vigueur afin de pouvoir intégrer les inventaires à la base de données du centre d'archives (*Archivecture*⁴). Ce faisant, on modifie parfois la structure des inventaires (notamment concernant l'organisation des « pièces personnelles »), on conditionne les documents en ajoutant aux dossiers ainsi constitués un nouveau système de référencement, tout en respectant le plus possible le travail déjà réalisé à l'Académie⁵, et surtout on complète les champs décrivant l'histoire factuelle du projet. Hélas, ce dernier exercice est souvent impossible en raison de l'absence chronique de pièces écrites dans les fonds.

Une équipe à mi-temps se consacre à cette tâche depuis l'automne 2001. À ce jour, la majorité des 35 fonds décrits dans le *Catalogue* a ainsi été traitée, et la totalité de ceux-ci le sera fin 2005.

Parmi les fonds d'ores et déjà reclassés, et donc accessibles aux chercheurs, on peut citer notamment :

Le fonds Paul Bigot (1870-1942), architecte féru d'histoire et d'archéologie, connu pour ce qui semble être une de ses rares réalisations : l'Institut d'art et d'archéologie (Paris 6^e, vers 1922-1928), bâtiment en béton paré de briques, d'un style à l'inspiration orientale « synthétique », selon Simon Texier, avec un faîte de dentelle crénelée inattendu dans ce quartier classique. Mais Bigot est surtout connu pour ce qui fut sans doute l'œuvre de sa vie : la restitution de la Rome antique, dont il réalisa quatre versions en relief de 1905 à 1945. Dans le reste des archives domine l'archi-

tecture commémorative, mais l'absence quasi totale de pièces écrites contribue à rendre beaucoup de ces études assez énigmatiques, au moins quant à leur contexte (études personnelles ? participations à des concours ?). Il s'agit d'un fonds de volume moyen (1,5 ml, 6 tiroirs de meuble à plans, quelques rouleaux et 6 grandes boîtes plates), présentant une matière graphique extrêmement riche qui témoigne d'un esprit très artiste et passionné, un peu obsessionnel. Il décline pour chaque projet de nombreuses variantes. Ceci s'illustre par exemple dans son projet de « Mémorial du pic de Diane à Sainte-Hélène » – la figure de Napoléon revient assez souvent chez Bigot – : il réalise une série de maquettes en terre sur le thème de l'aigle, dont les archives contiennent des photos. Très réalistes au départ, ces maquettes évoluent progressivement vers l'abstraction. Un certain sens du drame empreint beaucoup de ses œuvres.

Le fonds Paul Tournon (1881-1964), architecte et professeur d'architecture (ENSBA, école des Arts décoratifs) qui s'illustra particulièrement dans le domaine de l'architecture religieuse. Il est en effet l'auteur d'une douzaine d'églises pendant l'entre-deux-guerres (église Sainte-Thérèse à Élisabethville, église du Saint-Esprit, Paris 12^e, église de Casablanca, etc.). Le fonds, malgré son volume réduit (1 ml, un tiroir de meuble à plans, quelques rouleaux et 3 boîtes plates), couvre toute la carrière de l'architecte. Il contient une iconographie (photographies, notamment sur plaques de verre) intéressant l'architecture religieuse et l'histoire de l'art en général, ainsi que – élément remarquable – plus de quatre cents peintures et dessins d'art (aquarelles, gouaches et huiles sur toile) dont de nombreux paysages de facture sensible quoique classique.

Le fonds de Léon Jaussely (1875-1932), architecte grand prix de Rome en 1903 et urbaniste (l'un

des fondateurs de la Société française des urbanistes). Pionnier du zoning, Jaussely réalisa de nombreux plans d'aménagement et d'extension de villes (Barcelone, 1905 ; Paris, 1919 ; Pau, Vittel, Grenoble dans les années vingt), fut architecte en chef des PTT, architecte en chef de l'Exposition de la houille blanche à Grenoble en 1925 et collaborateur d'Albert Laprade pour le musée des Colonies (Paris 12^e, 1928-1931). C'est encore un petit fonds (2 tiroirs de meuble à plans et 2 boîtes), qui couvre assez bien la carrière de l'architecte depuis ses travaux d'école jusqu'à la fin de sa vie, mais uniquement par des photographies et quelques dessins. Le Centre des archives du monde du Travail a reçu en 1997 un petit fonds Jaussely composé de documents graphiques, acquis par la direction des Archives de France (n° 1997025).

Le petit fonds de Joseph Bukiet (1896-1984), collaborateur de Jaussely dans le domaine de l'architecture postale (bureau de poste de la rue du Colisée, Paris 8^e, 1922) présente quelques travaux d'école et plus d'une vingtaine de bureaux de postes, réalisations de J. Bukiet ou de confrères, ainsi qu'une dizaine d'autres projets de Bukiet jusque dans le début des années soixante. Il est à noter que le fonds Jaussely du Centre des archives du monde du Travail (voir ci-dessus) contient d'assez nombreux dessins de Bukiet.

Le fonds Albert Laprade (1883-1978), est un complément modeste de celui que conservent aujourd'hui les Archives nationales⁶. Il se compose de 2 ml de dossiers et de 3 tiroirs de meuble à plans. Il illustre plusieurs projets de Laprade mais surtout contient sans doute la totalité des croquis originaux, ceux publiés dans les *Carnets de croquis* (Paris, Vincent et Fréal, 8 vol., 1942-1967) et bien d'autres inédits, soit quelque 3500 études et relevés que Laprade ne cessait de produire au cours de ses nombreux voyages.

Avec le fonds Marcel Lods (1891-1978) – en cours de reclassement –, l'on a affaire à un vrai fonds d'archives (66 ml d'archives, 6 tiroirs de meuble à plans, 6 ml de rouleaux de plans, de très nombreuses plaques de verre). L'inventaire publié par l'Académie et rédigé par Pieter Uyttenhove, auteur d'une thèse sur l'architecte, ne décrit qu'une partie de l'ensemble réuni par la suite. L'une des difficultés du traitement est la présence d'une somme documentaire impressionnante sur des thèmes divers : aménagement du territoire et urbanisme (circulation, transports, pollution, environnement), problèmes de société (enfance malheureuse, etc.), et bien sûr industrialisation du bâtiment. Cette documentation accumulée par l'architecte pour illustrer ses conférences, ou liée à des projets d'ouvrages jamais aboutis (« Ville de demain », « Livre »), est encore enrichie par d'innombrables photographies : plus de 7 000 diapositives, 500 plaques de verre, des épreuves innombrables, et notamment des photographies de voyages (au moins 4 000 pièces dont 700 vues des États-Unis dans les années soixante) et plus de 1 000 vues aériennes prises par Lods, qui était également aviateur. Ces « promenades aériennes », selon son expression, consistent souvent à aller survoler ses propres réalisations (voir ill. de couverture) : un suivi de chantier pour le moins original... Enfin, on recense plus de 1 000 ouvrages provenant de la bibliothèque de l'architecte. Malgré son

volume, le fonds est incomplet car les dossiers écrits relatifs aux projets sont rares ; de plus, il n'existe aucun document écrit sur la période fructueuse où Lods était associé avec Eugène Beaudouin (1923-1939).

Par ailleurs, l'Ifa a commencé à travailler sur certains des fonds que l'Académie n'avait pas classés et publiés, notamment :

Le fonds Bernard Zehrfuss (1911-1996), pré-classé à l'Ifa par Christine Desmoulin dans le cadre d'une thèse à l'université de Versailles (dir. François Loyer). En l'absence d'inventaire détaillé, le repérage de ce fonds de taille moyenne (12 ml de dossiers, un tiroir de meuble à plans, 5 ml de rouleaux et une dizaine de grandes boîtes plates) indique qu'il comprend notamment des documents concernant les propres écrits de l'architecte ainsi qu'une iconographie photographique importante sur ses œuvres, accompagnée cette fois de vrais dossiers de pièces écrites.

Le fonds Robert Auzelle (1913-1983), d'importance moyenne (env. 18 ml de dossiers et un tiroir de meuble à plans), vient compléter l'important fonds que conservait déjà l'Ifa (non inventorié mais repéré). Lui aussi sommairement repéré, le fonds de l'Académie est constitué de la partie documentaire des archives d'Auzelle liée à son *Encyclopédie de l'urbanisme* (1954-1968), et contient la maquette des nombreux fascicules publiés ou inédits de cet ouvrage évolutif.

Une étude de réédition et complément de cet ouvrage est actuellement menée par Frédéric Bertrand, enseignant à l'école d'architecture de Rouen et auteur d'une thèse sur Auzelle.

Enfin le volumineux fonds Louis Arretche (1905-1991) provenant de l'Académie d'architecture (11 ml, 14 tiroirs de meuble à plans, 7 boîtes plates) a été inventorié en 2003, en même temps que le fonds de l'agence Arretche donné à l'Ifa en 1992 par la fille de l'architecte. Comme dans le cas des deux fonds Auzelle, le fonds de l'Académie vient compléter celui de l'Ifa, quatre fois plus important, surtout par des dessins et des photographies.

1 L'inventaire de ces documents a été publié dans le *Catalogue des collections, volume I: 1750-1900*, Paris, Académie d'architecture, 1987.

2 On trouve également parfois d'autres parties de ces fonds aux Archives nationales.

3 L'Académie d'architecture succède en 1956 à la Société centrale des architectes fondée en 1811, l'une des premières sociétés professionnelles ayant contribué à l'organisation de la profession, et dont l'organe était la revue *L'Architecture* (1888-1939).

4 Base permettant notamment des recherches multicritères (par lieux, dates, typologies, etc.) et « transversales » (portant sur l'ensemble des fonds).

5 En ayant soin par exemple de rappeler les cotes définies par l'Académie.

6 Ce dernier est constitué aujourd'hui de la réunion de deux fonds : le petit fonds donné à l'Ifa par la fille de l'architecte en 1981 a été réuni en 1999 au fonds plus important donné aux archives nationales ; l'ensemble constitue la sous-série 403 AP.

LES ARCHIVES DE JOSEPH MARRAST (1881-1971)

Un fonds iconographique retracant 75 années d'activité architecturale

Les archives de Joseph Marrast ont été données à l'État par la famille de l'architecte en 2000. L'ifa en a assumé la conservation en octobre 2003 seulement, faute de disposer de place jusque-là pour conserver et traiter ce fonds volumineux. Le fonds est aujourd'hui presque entièrement classé et l'inventaire intégré à la base de données du centre Archives d'architecture du xx^e siècle.

Les dossiers d'affaires qui constituent ce fonds couvrent l'ensemble de la formation et de la carrière de l'architecte, entre 1894 et 1971. Essentiellement composé de documents graphiques parfois remarquables – à des échelles et des niveaux de rendus très variés (esquisses, plans de réalisation, plans de détails) –, le fonds possède, en revanche, peu de pièces écrites. Celles-ci ont dû être éliminées avec le temps dans l'agence, ou

par les héritiers de l'architecte lorsqu'ils ont été obligés de transporter les archives dans une résidence familiale en Normandie. Outre ces éliminations, le fonds a été démembré d'éléments précis remis à des gestionnaires (voir ci-dessous) ou à l'école d'architecture de Normandie. Il est néanmoins largement représentatif de l'activité de Joseph Marrast, et comprend notamment de nombreuses plaques de verres témoignant de l'évolution de certains chantiers, ou résultant de voyages ou de recherches.

Une carrière menée autour de clients fidèles et attentifs

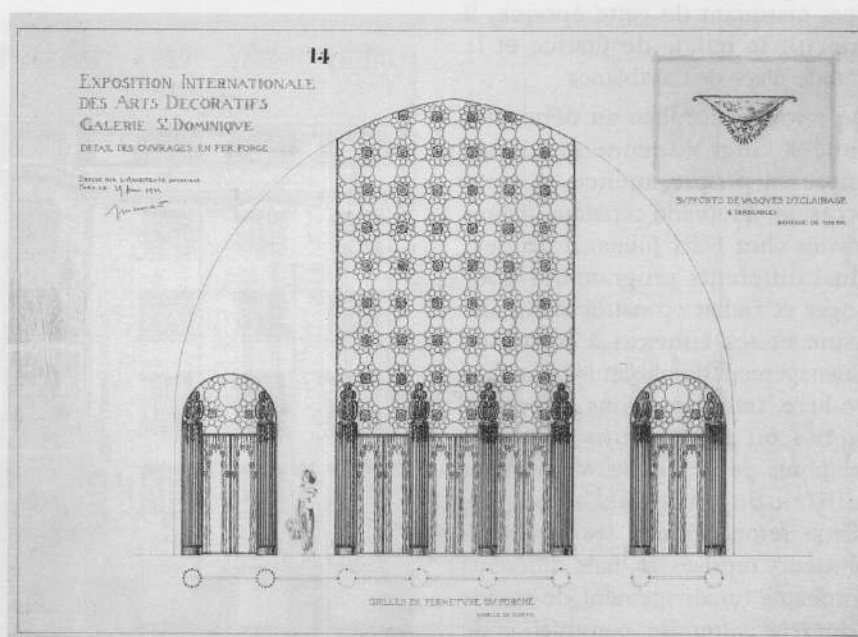
Joseph Marrast fait ses premières armes en architecture dans l'agence de Félix Julien. Cet architecte, ami de la famille, devient son tuteur à la demande de son père et lui transmet les principaux traits qui caractériseront plus tard sa pratique : la rigueur, le souci du détail, le goût du suivi des chantiers.

GÉRALDINE TEXIER-RIDEAU

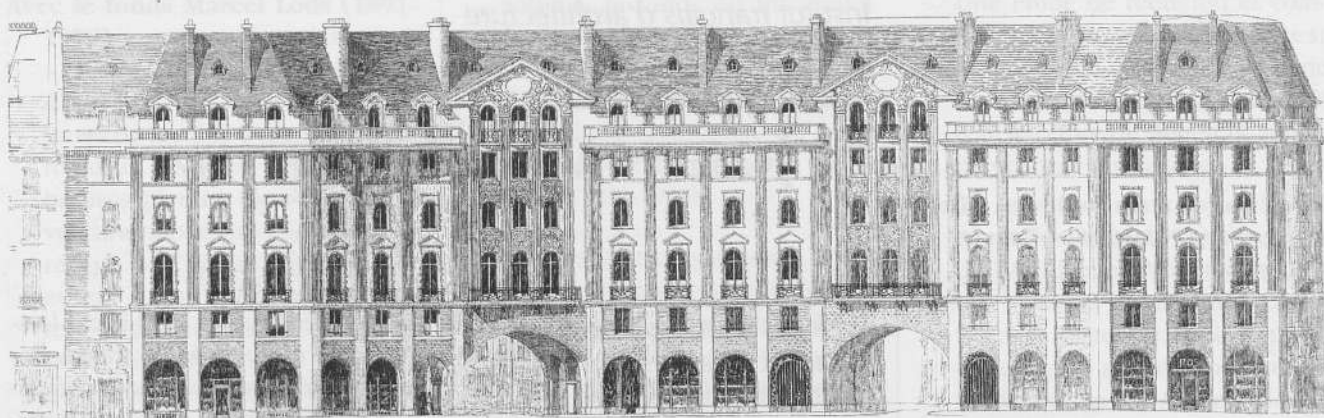
architecte,
doctorante à l'école d'architecture
de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines

FLORENCE WIERRE

Documentaliste,
Archives d'architecture du xx^e siècle



Galerie Saint-Dominique à l'Exposition des Arts décoratifs de Paris, 1925 : études d'ouvrages en fer forgé (grilles du porche, vasque d'éclairage), juin 1924. Fonds Marrast, 252 IFA 410.



Ensemble de logements « Carrefour Curie », quai des Grands-Augustins et quai de Conti, Paris 6e, 1922-1933 : élévation des immeubles sur rue, 15 fév. 1923. Fonds Marrast, 252 IFA 416.

Reçu au concours d'entrée de l'École des beaux-arts en 1900, Marrast intègre l'atelier de Marcel Lambert deux ans plus tard et obtient son diplôme en 1907. Durant cette période, il continue à travailler dans l'agence de Julien où il suit notamment les projets concernant l'entreprise Roger et Gallet dont il signe les premières constructions dès 1913.

Lorsque qu'éclate la première guerre mondiale, il est mobilisé à Vincennes, à l'instar de Gustave Perret, Louis Süe et Roger Expert. Après avoir passé quelque temps au service de la photographie aérienne sous le commandement du général Pétain, il est transféré au Maroc en 1915 à la demande d'Henri Prost. Installé à Rabat, Marrast travaille au service des plans que dirige son ancien camarade des beaux-arts, devenu architecte du protectorat. Parmi les chantiers marquant de cette époque, il conçoit le palais de justice et la grande place de Casablanca.

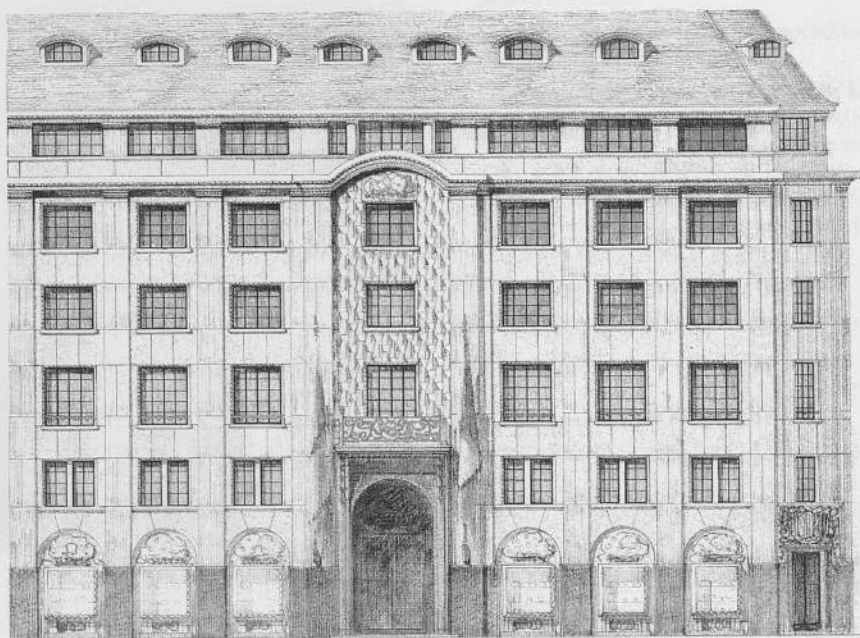
De retour en France au début des années vingt, le jeune architecte ouvre sa propre agence. À cette occasion, il reprend certaines affaires suivies chez Félix Julien. Il réalisera ainsi différents programmes pour Roger et Gallet : construction d'une usine et ses annexes à Levallois, aménagement de plusieurs boutiques de luxe, transformations d'appartements ou de maisons pour les membres de la famille. Visiblement satisfait du travail accompli, ses clients feront appel à ses services à plusieurs reprises et dans différents contextes (aménagement de stands pour leur entreprise, construction de maisons, transformation de jardins, etc.). C'est ainsi que, au début de sa

carrière, il travaille pour des commanditaires implantés dans l'avenue Victor-Hugo (Paris 16e) où lui même s'est installé. Par relation de voisinage, il effectue de petits chantiers d'aménagement pour des particuliers qui lui confieront des projets de plus grande envergure par la suite, tels l'épicerie de luxe Corcellet ou le négociant en vin Peuchet. Parallèlement à ces travaux de commande, il reprend la clientèle de gestion d'immeubles de l'architecte Tuniot qui lui garantit des revenus réguliers.

La période de l'entre-deux-guerres voit l'enchaînement des chantiers d'envergure tels que l'immeuble de luxe du carrefour Curie (1922-1933) situé à l'extrémité du Pont-Neuf (Paris 6e), le siège de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (BNCI)¹ (1928), les ambas-

sades de France à Varsovie et à Berlin (1930). L'agence compte aussi parmi ses clients importants la banque Dupont et la compagnie Air France, pour laquelle Marrast construira sièges sociaux et succursales. L'architecte participera même au dessin de l'enseigne de la jeune compagnie d'aviation. Fort d'une carrière installée, il n'est pas absent des grandes expositions internationales qui se déroulent à Paris. Dans les archives figurent des clichés de son rendu pour la transformation du palais de Chaillot à l'occasion de l'Exposition universelle de 1937. Sa proposition n'est pas retenue, mais il y construira néanmoins le Pavillon de la sécurité et sera membre du jury de l'une des sections.

La Seconde Guerre mondiale marque une période d'inactivité que l'archi-



Immeuble de bureaux et boutiques Roger et Gallet, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e : élévation de la façade principale, [vers 1926]. Fonds Marrast, 252 IFA 500.

tekte met à profit pour développer ses idées en matière d'urbanisme, dans un ouvrage qui ne sera jamais édité mais dont le manuscrit se trouve dans ses archives.

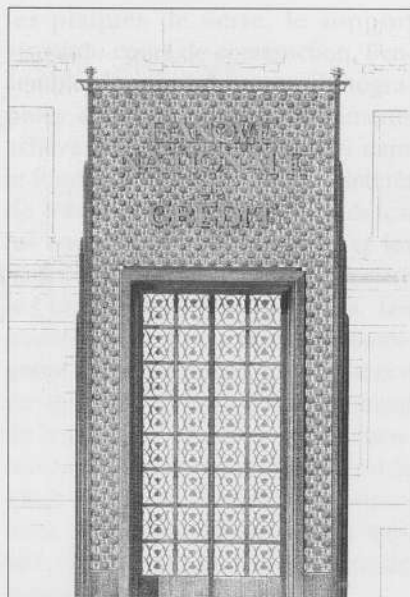
Au moment de la Reconstruction, Joseph Marrast devient inspecteur général en Normandie et architecte de l'institution du Bon-Sauveur à Saint-Lô. C'est sur ce projet, comprenant la construction et l'entretien de nombreux corps de bâtiments, qu'il associera à son agence son fils Jacques, qui en gardera la charge après son décès.

Les vingt dernières années de sa carrière se partageront entre des activités plus institutionnelles ; il deviendra, notamment, le premier président de l'Académie d'architecture en 1953. En tant qu'architecte des bâtiments civils et palais nationaux, Marrast sera chargé de divers travaux d'entretien d'édifices de spectacle prestigieux tels que l'Opéra, la Comédie-Française ou encore le théâtre des Champs-Élysées (dossiers remis par les héritiers aux gestionnaires de ces édifices). Cette charge lui permettra, en outre, de réaliser, entre 1958 et 1965, une importante mission de conseil et de sauvegarde des îles Saint-Louis et de la Cité, projet qui lui tiendra particulièrement à cœur, puisque lui-même est « insulaire » : état des lieux, options d'aménage-

ment et plans de sauvegarde sont largement documentés dans le fonds.

L'esprit Marrast : rigueur et savoir-faire

Parmi les réalisations majeures de Joseph Marrast figure l'église Saint-Louis de Vincennes¹. Il travaillera sur le site de cet édifice où il effectuera, jusqu'en 1965, de nombreux remaniements et extensions des bâtiments annexes. Les dossiers relatifs à ce projet témoignent de la forte implication de Marrast sur le chantier et des relations privilégiées qu'il entretient avec les artistes et les artisans d'art notamment pour la réalisation du mobilier et des objets culturels en ferronnerie. Précisons que dans ses projets de l'entre-deux-guerres se tissent de fructueuses collaborations avec des artistes tels qu'Henri Marret (avec lequel il a des liens familiaux éloignés) ou encore Carlo Sarrabezolles. Mais, c'est sans aucun doute avec Raymond Subes, directeur artistique de l'entreprise de ferronnerie d'art Borderel et Robert qu'il effectuera le plus grand nombre de chantiers. Cette carrière d'architecte, essentiellement parisienne, est marquée par la fidélité aux hommes de l'art, au goût du travail bien fait, aux détails maîtrisés, sans doute acquis lors de sa période d'activité au Maroc, pendant laquelle il s'engage



Banque nationale pour le commerce et l'industrie, bd des Italiens et bd Haussmann, Paris 9^e : élévation de la grille d'entrée, [vers 1928]. Fonds Marrast, 252 IFA 414.

dans un vrai travail d'équipe et qu'il décrit avec beaucoup d'engouement mais aussi de nostalgie dans un texte laissé à ses enfants, et qui figure dans le fonds.

1 Aujourd'hui BNP (Banque nationale de Paris) - Paribas

2 Joseph Marrast remporte le concours pour cet édifice en association avec l'architecte Jacques Droz en 1912.

Institut français d'architecture

LES ARCHIVES DE FRANÇOIS VITALE (1898-1962)

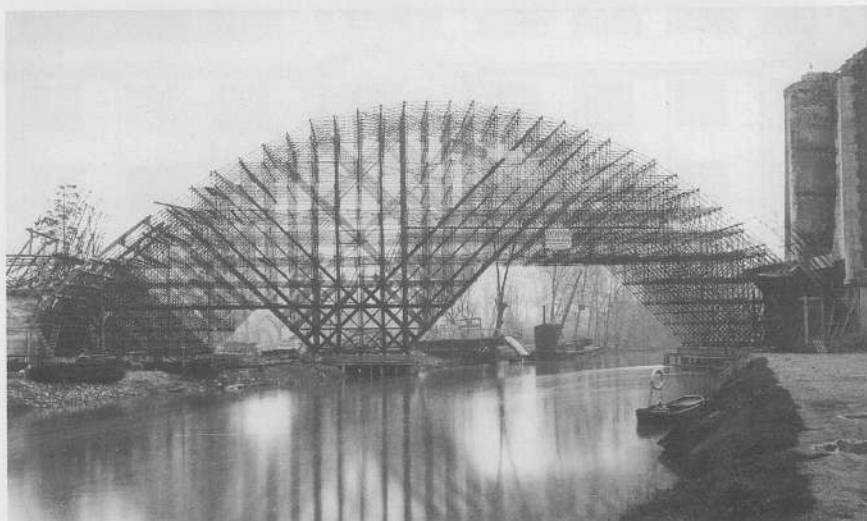
BARBARA HOUZELOT

Documentaliste,
Archives d'architecture du xx^e siècle

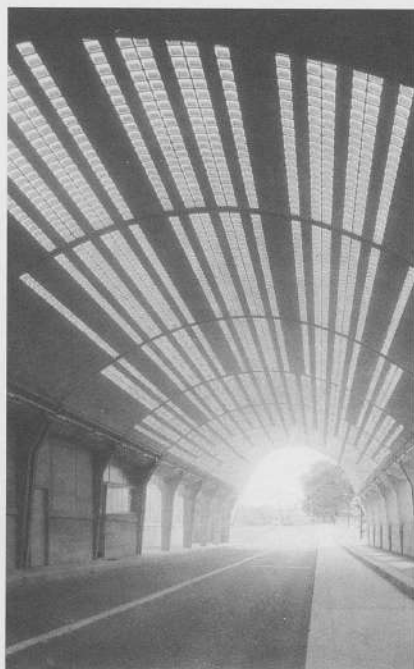
Les archives de François Vitale sont parvenues à l'Ifa en 1992. Données par son épouse, elles ont fait l'objet d'un pré-inventaire¹ dès leur arrivée, mais ce n'est qu'à la suite d'un complément déposé en 2003 que l'inventaire complet a été réalisé (Barbara Houzelot, sous la direction de David Peyceré). Ce fonds se compose de pièces variées liées aux multiples activités de Vitale (enseignement avant tout, conférences, articles, projets, expertises), ce qui rendait son classement complexe. Il se constitue pour l'essentiel de notes manuscrites liées à ses activités d'enseignement, à ses conférences et à ses articles. En dehors de ces pièces, la partie du fonds consacrée à l'enseignement comporte un ensemble important de documentation photographique et de plaques de projection (l'équivalent de diapositives sur plaques de verre) de Raoul Brandon et Édouard Arnaud². Ces plaques, récupérées par Vitale pour illustrer ses cours, sont prolongées par celles qu'il a réalisées ensuite. Outre quelques travaux d'expertise, le reste du fonds comprend les projets de l'architecte, dont

certaines sont représentées uniquement par des photographies ou par quelques plans.

François Vitale suit un double cursus, d'abord à l'École centrale des arts et manufactures (aujourd'hui École centrale de Paris) puis à l'École nationale supérieure des beaux-arts où il obtient son diplôme d'architecte en 1927. Il travaille avec l'architecte Pierre-Émile Leprince-Ringuet dès la fin de ses études, mais nous ne connaissons pas de projets menés en commun. En 1936, Vitale ouvre son agence à Paris et travaille essentiellement pour des commandes privées dans le domaine de la construction industrielle : ateliers navals Augustin-Normand au Havre – ateliers du quartier du Perrey aujourd'hui remplacés par une résidence de Candilis – (1945-1955), bâtiment de préparation de l'usine Hutchinson à Châlette-sur-Loing (1947-1953), usine de Placoplâtre à Vaujours (1948-1950), bâtiment de commande pour EDF à Holques (1950-1956), usine de pâtes alimentaires à Gennevilliers (1950-1953), poste EDF à Boulogne-Échinghen (1956-1961), entrepôt de glaces Boussois à Portes-lès-Valence (1959-1961). Son projet pour la centrale



Un exemple des « archives de cours » de François Vitale : le viaduc de Nogent-sur-Marne en construction, 1946 (entreprise Entrepose). Cl. Henrot. 186 IFA 507/6.



Tunnel routier Jenner, Le Havre, 1949-1961,
la voûte de tête. Cl. Gilbert Fernez.
186 IFA 501/4.

thermique du Centre national d'enseignement technique de Cachan (1955-1956) marque une évolution dans l'utilisation de la tôle mince par l'application de la tôle sur un bâtiment de grande portée. Cette centrale, construite en tôle à ondes trapézoïdales pour les murs et la couverture, affirme la volonté de l'architecte de créer une unité de structure et d'aspect architectural. Son projet pour le tunnel routier Jenner au Havre (1949-1958), muni de voûtes de tête anti-éblouissantes en béton translucide, est considéré comme le premier ouvrage de ce type en Europe. Outre ces réalisations, Vitale mène des missions d'urbanisme pour

le ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme de 1940 à 1951, notamment pour le plan d'aménagement des communes de Castillon, Vierzon et Châtelguyon et de la zone industrielle du Havre. Il est également l'architecte de quelques maisons particulières, d'écoles, de commerces, de gares et d'immeubles de bureaux.

François Vitale est surtout un enseignant. Il a été maître de conférences de bâtiment et répétiteur à l'École centrale de Paris (1923-1961), professeur des cours de bétons armé et de chantier à l'École spéciale d'architecture (1925-1961) et professeur des cours de construction, chargé du contrôle de l'enseignement scientifique à l'École nationale supérieure des beaux-arts (1934-1961). Dans cette dernière fonction, il succède à Édouard Arnaud et devient une figure importante dans l'enseignement des cours de construction. L'analyse de ses notes de cours, ou de ses conférences et articles, révèle l'attrait de Vitale pour les constructions industrielles. Il se spécialise sur les matériaux modernes, la normalisation et les constructions métalliques.

Dans le souci de constituer des « archives » de l'école, l'enseignant demandait à ses élèves de lui apporter des photographies réalisées pendant leurs vacances ou, à la fin de l'année scolaire, les épreuves jointes à leur dossier de fin d'étude. Ces photographies étaient associées à des photographies professionnelles et constituaient, au même titre que

les plaques de verre, le support visuel du cours de construction. L'ensemble de ces épreuves, photographies de chantiers et de bâtiments achevés, se trouve aujourd'hui dans le fonds Vitale. Elles reflètent l'intérêt de Vitale pour les travaux publics, les constructions industrielles et les matériaux, et l'envie de transmettre ses connaissances à ses élèves. Les nombreux courriers d'élèves témoignent d'ailleurs de la reconnaissance de ces derniers pour l'enseignement de leur maître. Outre cette documentation photographique, le fonds Vitale comporte des plans de structures en béton armé, également utilisés comme support du cours de construction.

L'importance qu'il attachait à la transmission de son savoir lui faisait cumuler les activités. Il a notamment été membre du comité de rédaction de la revue *L'Architecture française* (1941-1961) et a appartenu à de nombreux organismes tel que le Groupement d'étude pour la coordination de l'urbanisme souterrain (GECUS). Enfin, il a participé aux commissions d'étude pour l'enseignement de l'architecture en France (1936-1958), aux commissions de préfabrication (1941-1954) et aux commissions de normalisation de la pierre de taille, du plâtre, des matériaux de couvertures (1941-1950).

1 Réalisé par Pierre Belli-Riz, septembre 1992.

2 Professeur à l'École nationale supérieure des beaux-arts de 1927 à 1934.

RÉFLEXIONS INTERNATIONALES

NOUVELLES CATÉGORIES D'ARCHIVES

L'année 2004 a été, pour la réflexion internationale sur les archives d'architecture, une année faste, marquée par une grande activité de la nouvelle Section des archives d'architecture, créée en 2000 dans le cadre du Conseil international des archives (ICA-SAR). Trois rencontres ont permis des échanges très stimulants.

En janvier 2004 s'est tenu, sous les auspices d'ICA-SAR, le premier Congrès international des archives d'architectes, à Alcalá de Henares, où Manuel Blanco, professeur à l'université polytechnique de Madrid, a organisé trois jours de débats sur les archives d'architecture. Réunissant chercheurs et techniciens des archives, le congrès a notamment montré que plusieurs programmes de numérisation de fonds d'archives (complète ou sélective, à des fins de conservation ou de communication), qui dans les années antérieures étaient présentés de façon prospective, s'achèvent et permettent désormais une analyse des choix effectués. De tous côtés se confirmait aussi que l'attention se concentre désormais sur la gestion des archives informatiques produites par les architectes. Un second Congrès international des archives d'architectes pourrait se tenir à Porto Rico à partir de 2006.

Les mêmes problématiques ont été évoquées lors du Congrès international des archives, en août 2004 à Vienne (dans les réunions de la section ICA-SAR). Enfin, en septembre à Venise, une session du congrès de la Confédération internationale des musées d'architecture (ICAM) leur a été consacrée. Centrée sur les archives informatiques, cette session a permis de confronter les démarches du groupe de recherche européen GAUDI (voir p. 46) et de l'Art Institute de Chicago (voir note 5 p. 49), et d'évoquer pour la première fois des solutions techniques qui pourraient résoudre les problèmes de conservation.

Dans cette section, on trouvera aussi le compte rendu de la journée d'étude sur les archives orales qui s'est tenue à l'Ifa en décembre 2003. Enfin, la démarche originale et fructueuse de plusieurs facultés d'architecture en Italie, qui ont fait travailler enseignants et étudiants sur le programme de centres régionaux d'archives d'architectes, est présentée ici en contrepoint des articles sur les associations régionales françaises.

Journée d'étude à l'Ifa, 2 décembre 2003

LE TÉMOIGNAGE ORAL, UNE ARCHIVE POUR L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ?

La journée d'étude sur les archives orales a réuni au centre d'archives de l'Ifa, le 2 décembre 2003, plus de soixante-dix participants venant d'horizons divers, chercheurs, architectes, étudiants, archivistes ou autres. Malgré l'intérêt des débats, il ne sera pas possible d'en publier des actes. L'article qui suit tient donc lieu de rappel des arguments.

Une journée à la suite – ou dans la perspective – de plusieurs autres

La journée d'étude sur les archives orales et l'histoire de l'architecture de décembre 2003 (centre d'archives de l'Ifa) s'inscrit dans le prolongement d'une précédente rencontre organisée en décembre 2000, au cours de laquelle historiens et archivistes avaient exposé les règles de l'art en matière d'élaboration et de conservation de ces « archives »¹. Cette nouvelle journée, financée, comme la précédente, par le BRAU (bureau de la recherche architecture et urbaine, direction de l'Architecture et du patrimoine, ministère de la Culture) et soutenue pour la première fois par l'INHA (Institut national d'histoire de l'art), était centrée sur l'histoire de l'architecture. Elle a permis de mieux cerner les collectes d'entretiens menées à ce jour et la diversité des acteurs impliqués. L'architecture, on le sait, est le fruit d'une action collective, ce qui contribue à la dispersion des collections d'archives orales, donc à leur mauvaise connaissance par les chercheurs². Mais la collecte d'archives orales n'est pas une action beaucoup moins collective. L'incertitude sur la conservation du matériau oral – l'évolution technique incite toujours à croire idéal un support récemment apparu, bientôt dépassé – rend prioritaire de mettre son contenu à la disposition des cher-

cheurs d'aujourd'hui. En outre, la faiblesse des budgets généralement disponibles pour la réalisation de cette nouvelle source documentaire (ou « archive ») incite les chercheurs, à en croire les collectes présentées lors de cette journée, à travailler en collaboration avec d'autres institutions (patrimoniales, archivistiques, universitaires, etc.). Dans notre discipline, où l'archive orale peut rarement mobiliser plus de deux personnes à la fois – à temps partiel, sur des emplois précaires –, il n'existe pas un arsenal aussi constitué que celui du Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF), qui aligne des équipes de dix personnes dirigées par un chef de projet.

Cette journée d'étude s'est donc attachée à recueillir le témoignage d'un large éventail d'acteurs : institutions produisant ou gérant des archives, mais également chercheurs en histoire de l'architecture et de l'urbanisme, sociologues, journalistes. Les techniques d'entretien publiées³ doivent, aux dires des archivistes réunis, être sans cesse revues sur l'établi de la pratique, un entretien se nourrissant de l'expérience d'un entretien précédent, de sa confrontation avec le questionnement d'un autre intervieweur. La connaissance qu'a le chercheur du milieu qu'il étudie peut-elle être utile dans la conduite d'entretiens ? Y a-t-il une spécificité à interroger les acteurs du milieu étroit de l'architecture,

DOMINIQUE LEFRANÇOIS

Urbaniste, chercheur

comme il peut y en avoir pour d'autres catégories professionnelles (l'interview d'un haut fonctionnaire n'impliquant pas les mêmes méthodes que celle d'un ouvrier)?

Cette journée n'avait pas pour but d'inciter à créer de telles sources, qui se constituent de toute façon – l'entretien est un moyen d'observation privilégié de la réalité aujourd'hui, comparable aux grands appareillages statistiques des années soixante-dix –, mais plutôt de tirer parti d'un savoir dispersé. Elle prétendait surmonter les clivages courants entre ceux qui, travaillant pour le futur, revendiquent une certaine neutralité, et ceux qui constituent des sources orales à des fins immédiates de recherche; ou le clivage entre archivistes et historiens; ou le clivage entre historiens et critiques. D'où le choix de Georges Mouradian et Frédéric Seitz comme modérateurs⁴.

L'article qui suit résume les principales interventions de la journée et les confronte à quelques prises de position recueillies auprès de chercheurs interviewés pour préparer cette journée, ainsi qu'à des références puisées tant du côté des sociologues que des historiens.

Des collectes diverses et éparées, une discipline représentée dans toutes ses dimensions

Les clivages évoqués, du reste, ne nous semblent pas toujours pertinents. De fait, les archives orales sont fabriquées par une multitude d'acteurs, parmi lesquels ceux émanant du front patrimonial donnent à voir les points de vue d'une variété d'intervenants impliqués dans la production bâtie.

Sur les architectes, un panel d'entretiens devrait se constituer prochainement au centre d'archives de l'Ifa, qui s'apprête à interroger ceux dont il reçoit et conserve les archives⁵. Ces entretiens devraient aider à appréhender en profondeur l'apport d'une génération d'architectes, nés entre 1920 et 1940. Venant éclairer les fonds traditionnels de l'Ifa (fort lacunaires pour certains architectes), ces entretiens visent à inscrire les archives de chaque architecte – essentiellement des documents relatifs à l'activité de l'agence,

parfois un peu de correspondance personnelle – dans la diversité de son parcours et de ses références personnelles (formations, enseignements, contexte et processus de production, etc.). L'Ifa a, en outre, axé l'un des thèmes de son questionnaire sur le moment fort que constitue, pour un architecte en fin de carrière, la donation de ses archives et sur ce qu'elles représentent pour lui. Ces entretiens, produits par un centre d'archives, auraient ainsi pour particularité de pouvoir être lus à l'aune de ce moment crucial pour l'architecte à la fin de son activité.

S'intéressant à un autre versant de la production du bâti, le comité d'histoire du ministère de la Culture (CHMC), créé en 1993 dans le sillage des comités d'histoire des grandes administrations⁶, a mené plusieurs chantiers susceptibles d'intéresser notre discipline. Certains produisent des archives orales à proprement parler, entretiens thématiques réalisés selon la méthode prônée par Florence Descamps, avec, pour l'histoire récente des politiques du patrimoine – un domaine encore peu balisé –, les témoignages d'une dizaine de chercheurs des commissions régionales de l'Inventaire créées en 1964 et supprimées en 1982. À côté, on trouve des sources constituées par des chercheurs extérieurs, telle la cinquantaine d'entretiens qu'a réalisés Éric Lengereau dans le cadre de sa thèse⁷ avec des hauts fonctionnaires de la puissance publique travaillant dans le champ de la politique architecturale entre 1958 et 1981, riche en informations sur le processus de décision.

L'ensemble de ces sources orales, étroitement liées aux thèmes de recherches lancés par le CHMC (dont la finalité est l'histoire du ministère), est fabriqué dans une optique de valorisation immédiate, ce qui permet à la fois de mettre en lumière les fonds constitués et de pallier les moyens limités du comité. L'équipe en charge des sources orales – deux personnes – est ainsi aidée par les chercheurs du comité pour leur préparation, et bénéficie d'un accès facilité aux archives écrites sur lesquelles l'«archiviste oral» s'appuie pour bâtir ses questionnaires et raviver la mémoire de ses témoins. Ces entretiens sont soumis à l'opinion des chercheurs, dont les travaux donnent lieu à des publications⁸ à l'occasion de jour-

nées d'étude telle celle sur les politiques culturelles dans les villes nouvelles, organisée avec le Comité pour l'histoire et l'évaluation des villes nouvelles (CHEVN)⁹. Celui-ci, lui-même engagé dans la collecte de témoignages des principaux acteurs et décideurs des villes nouvelles, possède des témoignages d'acteurs interrogés par ailleurs par le ministère de la Culture, donc susceptibles d'être confrontés avec ceux du CHMC, ne serait-ce que pour éviter les redondances et pour ne pas «tarir» la parole de témoins déjà sollicités.

À l'heure où l'on commence à faire l'histoire des villes nouvelles, les Archives municipales de Villeneuve-d'Ascq, destinataires des archives papier de l'Épale (Établissement public de la ville nouvelle de Lille-Est), ont entrepris une campagne d'archives orales auprès des acteurs de l'Épale. Le panel, établi à partir d'organigrammes de différentes époques de l'histoire de l'Épale (une centaine d'agents au maximum), se veut représentatif de cet organisme et de la diversité des acteurs fabriquant la ville (architectes, directeur de l'Épale, ingénieurs, dessinateurs, chargés de communication, etc.), et ne se limite donc pas aux grands noms. Cette campagne, financée dans le cadre d'un programme consacré à l'histoire de la ville, permet d'ores et déjà de croiser les informations apportées par le CHEVN, et de relativiser la critique fréquente selon laquelle l'archive orale ne contribuerait qu'à l'écriture d'une histoire institutionnelle.

Les chercheurs, en effet, sont souvent critiques à l'égard de cette source constituée par d'autres, et préfèrent souvent croire en la distance de leur propre regard. Certains chercheurs, telle la sociologue Véronique Biau (Centre de recherche sur l'habitat), estiment que l'entretien réalisé selon la méthode de l'entretien historique et thématique ou du récit de vie, dans sa neutralité, gomme les aspérités et les non-dits, objets même de leur interrogation; au contraire Bénédicte Lefebvre, sociologue au centre de recherche de LIFRESI¹⁰, trouve des pistes de recherche imprévues dans les entretiens réalisés – dans une autre perspective que la sienne – par les Archives municipales de Villeneuve-d'Ascq. Claire Pouly, chargée de mis-

sion au CHMC, confirme même l'utilité, souvent mise en doute, d'entretiens avec des hauts fonctionnaires ayant déjà publié leurs mémoires : ils livreront une parole que, dans l'administration, on ne s'autorise pas par écrit. Cela rejoint ce que Viviane Claude, enseignante à l'université de Lyon, dit des professionnels de l'urbanisme, dont l'activité et la culture relèvent beaucoup de l'oral.

Les archives produites par ces institutions ont au moins le mérite de constituer des sources destinées à la consultation, et donc a priori aisément exploitables : l'enregistrement est accompagné de sa transcription papier, qu'un chercheur isolé n'a pas toujours le temps de réaliser. Les fiches chronothématiques – consignants les différents thèmes abordés par le témoin, le nom des personnes et celui des institutions citées – ont vocation à aider l'usager à (re)trouver son chemin au sein de la bande ou de la transcription. Reste la question des droits, conduisant à des démarches lourdes auxquels le chercheur, tant qu'il ne publiait pas, ne se sentait jusqu'ici pas tenu de se soumettre. Bénédicte Lefebvre, par exemple, se rappelle avoir interrogé un témoin dont les Archives de Ville-neuve-d'Ascq avaient déjà recueilli la parole, dans le seul souci d'éviter les longues procédures nécessaires pour pouvoir citer ses propos. Le CHMC résout le problème en faisant signer, dès le premier entretien, une autorisation d'exploitation par les chercheurs, une publication ultérieure impliquant toujours une demande d'autorisation spécifique. Les centres d'archives apparaissent comme les chiens de garde de ce nouveau type d'archives, dont ils s'efforcent de protéger l'exploitation malgré le vide juridique. Soudain impliqués dans la production de sources que, jusqu'ici, ils se contentaient de conserver, certains archivistes sont parfois tentés de s'immiscer, faute d'un statut clair et énoncé par la loi, dans ce qui, au final, relève des règles de la recherche ; parfois, comme l'historienne chargée de réaliser les entretiens du CHEVN, ils s'inquiètent, en cas de diffusion sur internet, de ne pouvoir contrôler l'emploi et la citation des sources par les chercheurs, parfois aussi, comme les Archives de Ville-neuve-d'Ascq, ils cherchent à inciter les

chercheurs à exploiter les archives papier avant d'aller puiser dans les archives orales.

Des fins immédiates sur un front militant

On rencontre d'autres types de fonds, souvent à une échelle locale, et dans un secteur a priori plus militant. Le pôle d'économie du patrimoine (PEP) de la côte des Maures, par exemple, centre de ressources ayant parmi ses missions celle de livrer aux historiens de nouvelles sources pour une connaissance et un maillage plus fins du territoire, accorde à l'archive orale une place privilégiée. L'entretien avec un usager (pêcheur, habitant...) ou avec un architecte tenu à l'écart des modes de reconnaissance nationaux est collecté à des fins historiques, en même temps qu'il sert le présent. La parole accordée au promoteur éclairé à qui l'on doit la construction des (très rares) lotissements de qualité sur la côte des Maures s'inscrit dans un objectif de préservation et conservation de ces réalisations et espère en même temps contribuer à orienter l'aménagement du territoire.

Les entretiens réalisés auprès des concepteurs et ingénieurs des stations de sports d'hiver, à l'école d'architecture de Grenoble, par le centre de recherche Atelier Architecture, paysage, montagne vont dans le même sens. Destinés à éclairer les archives conservées aux Archives départementales de Savoie, ils cherchent à donner la parole aux concepteurs d'une architecture des « Trente glorieuses » afin d'éviter une destruction due à la méconnaissance. La source orale, qui dans ce cas doit beaucoup au militantisme de l'enseignant en architecture – chercheur, praticien et pédagogue à la fois, donc engagé dans des actions de transmission du savoir auprès d'élèves ou de maîtres d'ouvrage –, se présente comme le moyen de révéler, là où il est courant de ne voir qu'une masse informe de béton, la complexité d'une production. De fait, les stations de sports d'hiver témoignent de plusieurs époques et de différents types de conception, depuis Henry Jacques Le Même jusqu'aux promoteurs soucieux de rentabilité immédiate, en passant par la création du domaine skiable par

les pouvoirs publics, ou par l'équipe pluridisciplinaire de l'Atelier d'architecture en montagne (Denys Pradelle) qui témoignait d'un souci des incidences sociales et environnementales rarement associé aux constructions des Trente glorieuses. L'objectif de l'école d'architecture de Grenoble est de constituer un centre de ressources destiné à aider l'entretien et la réhabilitation des stations. Cette entreprise, financée dans le cadre de la convention culturelle État-département, associe les Archives départementales de Savoie et celles de Haute-Savoie, l'école d'architecture de Grenoble (qui réalise les entretiens) et les CAUE de la région. Les entretiens réalisés à des fins exploratoires sont déjà utilisés par les archivistes. L'oral, selon la plupart des archivistes réunis à l'Ifa en décembre 2003, a le mérite d'apporter chair et matière à une matière écrite « inerte ». Il permet surtout, en facilitant la compréhension, de mieux classer les papiers de l'architecte. En fait, le désir de constituer des archives orales tend à entériner une pratique : l'archiviste, à l'Ifa comme aux Archives départementales de Savoie, est enclin à interroger, même sans l'enregistrer, l'architecte léguant ses fonds, que ce soit par goût ou par souci professionnel.

Entretiens ou immersion dans un milieu : chercheurs et critiques en histoire de l'architecture et de l'urbanisme

La seconde partie de la journée faisait appel aux témoignages de chercheurs et journalistes, souvent taxés d'une trop grande implication avec le monde de l'architecture. Quelques expériences en matière d'entretien ont été évoquées, qui, tôt ou tard, devraient pouvoir être considérées comme des méthodes.

Le sens de l'expression « archive(s) orale(s) » n'est pas arrêté, historiens et archivistes n'en ont pas tous la même acception. Émerge toutefois de l'ensemble de ces définitions que l'archive orale est une source provoquée à des fins patrimoniales. Peuvent donc être envisagées comme des archives nombre d'entretiens réalisés par des chercheurs, tels ceux que Frédéric

Seitz et Jean-Yves Andrieux ont réunis dans un ouvrage¹¹ et livrés, accompagnés de notes, à la communauté. L'historien, de l'avis de Danièle Voldman, produit de l'archive, dans la mesure où il serait tenu de livrer, en annexe de son rapport, les entretiens sur lesquels il s'appuie pour étayer son propos. Car « faire de l'histoire, écrit Arlette Farge, est une pratique sociale, intellectuelle, académique, vouée au regard des pairs, à la transmission des connaissances vers un public. Elle est aussi un vouloir savoir et un pouvoir qui obéit à des lois, celle du milieu intellectuel et savant, celle de la véracité et de la vérification possible des données¹² ». Laurent Coudroy de Lille, enseignant à l'Institut d'urbanisme de Paris, s'inquiète même de voir combien les commanditaires de la recherche en histoire sont aujourd'hui friands d'entretiens, et craint le revers d'un tel engouement, une moindre attention portée à l'analyse critique du chercheur. Quand Pierre Bourdieu livrait à l'état brut dans *La Misère du monde*¹³ des entretiens réalisés avec des hommes et des femmes rapportant leur difficulté d'exister ensemble au sein d'espaces comme l'école ou les grands ensembles, il exigeait du lecteur une rigueur aussi scientifique que celle du sociologue. Encore faut-il, par un travail d'écriture, fournir quelques clés au lecteur. La transcription de l'entretien, selon Bourdieu, fait en elle-même subir au discours oral une transformation décisive. Chacun des entretiens est ainsi introduit par un cadre d'analyse destiné à rappeler « les conditions sociales et le conditionnement dont l'auteur du discours est le produit, sa trajectoire, sa formation, ses expériences professionnelles, tout ce qui se dissimule et se livre à la fois dans le discours transcrit, mais aussi dans la prononciation et l'intonation, effacés dans la transcription, comme tout langage du corps, gestes, maintien, mimiques, regards, et aussi silences, les sous-entendus, les lapsus. [...] Mais comment expliquer sans épingler¹⁴ ». L'intervention de l'analyste, aussi difficile que nécessaire, « doit tout à la fois se déclarer sans la moindre dissimula-

tion, et travailler sans cesse à se faire oublier¹⁵ ».

France Culture est une mine d'entretiens enregistrés, par exemple – pour l'architecture – dans l'émission *Métropolitains* de François Chaslin. De même, les très longs entretiens avec des historiens, des sociologues ou des architectes publiés par Thierry Paquot dans chaque numéro de sa revue *Urbanisme* constituent un corpus à part entière, même si, selon lui, certains de ces entretiens, soumis à la relecture des personnes interrogées, font parfois les frais de l'autocensure. François Chaslin s'interroge sur le rôle du critique dans un monde marqué par l'individualisme et l'absence de doctrine, de mouvement clairement identifié, de cause collective, à partir desquels le critique puisse asseoir son jugement comme le faisait hier Kenneth Frampton. Il fait, à ce titre, l'apologie du non-engagement¹⁶, qui, appliquée au domaine de l'interview, n'est pas sans évoquer la distance que l'historien cherche à maintenir avec son témoin. A contrario, la très grande proximité souvent reprochée au chercheur en histoire de l'architecture avec les témoins d'un monde auquel il appartient peut être riche d'enseignement, dans la mesure où elle induit des pratiques, qui ne sont pas sans évoquer les techniques d'immersion dans un milieu préconisées en ethnologie. Un jeune doctorant introduit par son professeur auprès d'une star de l'architecture représente un biais et une dérogation à la règle de neutralité exigée en histoire, même si c'est parfois, comme le rappelle Georges Mouradian¹⁷, la condition *sine qua non* pour pouvoir interviewer un grand du milieu étudié ; c'est aussi le cas évoqué par Gaëlle Ducastaing qui a rencontré Vittorio Gregotti pour sa thèse. Les sociologues Stéphane Beaud et Michel Pialoux¹⁸ voient toutefois, dans leur adhésion supposée au militantisme des ouvriers de Peugeot qu'ils interrogent, la garantie d'une parole plus libérée. D'une manière générale, les chercheurs en histoire de l'architecture, qui, très souvent, multiplient à l'envi les entretiens avec leur témoin, suivent, de

manière consciente ou non, une technique d'entretien éprouvée en sociologie : l'entretien répété avec la même personne permet, selon Beaud et Pialoux, de saisir les écarts entre ce qui est dit d'emblée et plus tard. Jean-Claude Vigato – comme bien d'autres chercheurs en histoire de l'architecture –, privilégie le mode de la conversation, un mot évocateur, qui table sur l'échange et l'implication de l'intervieweur pour éviter les propos convenus. Gaëlle Ducastaing s'efforce de sortir l'interviewé du statut de témoin en lui soumettant les thèses qu'elle développe : pris dans les préoccupations du chercheur, le témoin serait ainsi détourné de son souci de maîtriser son image. Soumettre au témoin la transcription de chaque interview lors de l'entretien suivant, comme le font Gaëlle Ducastaing ou Joseph Abram, permet, par ailleurs, de faire rebondir sa parole, de susciter d'autres propos. De même, le lieu de l'interview – le domicile de l'architecte –, pour Xavier Dousson, architecte et doctorant, s'avère, dans le domaine de l'architecture, un matériau d'autant plus intéressant à exploiter que le chercheur peut être lui-même praticien. Xavier Dousson élargit son corpus (les collaborateurs de l'architecte Jean Bossu) en y intégrant les entretiens qu'il a d'abord réalisés – cherchant à valider son objet de recherche – auprès d'architectes plus âgés, de mentors (Ciriani, Chemetov), mais qui, au-delà du rôle de Bossu, renseignent tout autant que sur la génération suivante, dont sont issus ces témoins, souvent élèves de Bossu à l'école des Beaux-Arts. L'entretien réalisé par Gaëlle Ducastaing révèle, de la même façon, que la parole des collaborateurs de Nathan Rogers à *Casabella*, ses élèves, n'est pas moins importante que les cours qu'elle a elle-même reçus dans son école d'architecture, nourris des théories de l'école italienne portées justement par la revue *Casabella*.

En fin de journée, Jean-Louis Cohen s'étonnait qu'aucun des intervenants n'ait évoqué la méthode psychanalytique, malgré l'importance accordée par tous à l'implicite et au non-dit.

- 1 « Les archives orales dans l'histoire de l'architecture, actes des journées d'étude de décembre 2000, Ifa • *Colonnes*, n° 20, décembre 2002.
- 2 Les hésitations de certains intervenants à venir s'exprimer dans un centre d'archives spécialisé nous incitent à énoncer cette banalité.
- 3 Voir en particulier : Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF), 2001.
- 4 Georges Mouradian, conservateur général du patrimoine, a dirigé les Archives départementales de Seine-Saint-Denis et le Centre des archives du monde du travail (Archives nationales, Roubaix). Frédéric Seitz, professeur à l'université de Compiègne, a publié des recueils d'entretiens avec des acteurs de la construction (cf. ci-dessous).
- 5 Ce projet de 2003 demeure un vœu pieux en 2004.
- 6 Le service des archives orales de la marine, celui de l'armée de terre dans les années soixante-dix, dont la précédente journée avait rendu compte.
- 7 Éric Lengereau, *L'État et l'architecture, 1958-1981. Une politique publique*, Picard, 2001.
- 8 Outre la thèse d'Éric Lengereau (cf. note précédente), on peut citer : Laurent Xavier, *Grandeur et misère du patrimoine, d'André Malraux à Jacques Dubamel*, La Documentation française, à paraître.
- 9 *L'action culturelle dans les villes nouvelles*, 3 juin 2004, Paris, École nationale des ponts et chaussées.
- 10 Institut de recherche sur les économies et les sociétés industrielles, CNRS et universités de Lille 1, Lille 2, Lille 3.
- 11 Jean-Yves Andrieux, Frédéric Seitz, *Pratiques architecturales et enjeux du patrimoine. France 1945-1995*, Picard, 1998.
- 12 Arlette Farge, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, numéro « Qu'est-ce qu'un événement? », mars 2002, p. 69-78.
- 13 Pierre Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Le Seuil, 1993.
- 14 Pierre Bourdieu, « Au lecteur », *op. cit.*, p. 8.
- 15 *Ibid.*
- 16 François Chaslin, « Un état critique », *Le Visiteur*, n° 1, automne 1995.
- 17 Citant l'exemple d'un grand patron de l'industrie textile du Nord qui n'a accepté de se faire interviewer que par l'un de ses pairs, lors d'une enquête du CAMT.
- 18 Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, Fayard, 1999.

Un programme européen sur les
archives numériques des architectes :

LE PROGRAMME GAUDI

SONIA GAUBERT

Responsable de la documentation,
Archives d'architecture du xx^e siècle

FLORENCE WIERRE

Documentaliste,
Archives d'architecture du xx^e siècle

Issu des réflexions du Forum européen des politiques architecturales (Paris, juillet 2000), GAUDI (*Governance, Architecture and Urbanism: a Democratic Interaction*) est un programme de recherche triennal associé au programme européen Culture 2000, soutenu par l'Union européenne et financé par *The European Cultural Heritage*.

L'idée fondatrice de ce programme était de créer des relations productives entre les institutions liées à la culture architecturale des pays européens. Coordonné par l'Institut français d'architecture, il s'est déroulé de 2002 à 2004 et regroupait dix-neuf institutions¹ représentant treize pays. Chaque institution animait une ou plusieurs actions liées à la création architecturale (en général contemporaine), avec des partenaires internes au réseau Gaudi ou des partenaires externes. Certaines actions s'adressaient au grand public (une « fête de l'architecture » qui s'est déroulée en octobre dernier), mais la plupart étaient plutôt destinées aux professionnels (workshops ou « Club des décideurs »). Quelques-unes, comme celle présentée ici, visaient un public plus spécifique. Un second financement (« Gaudi II ») demandé pour la période 2005-2007 permettrait de poursuivre certaines des actions de Gaudi I, telle celle sur les archives présentée ici.

Programme 2002-2004

L'une des actions du programme Gaudi portait dans le programme initial le titre un peu énigmatique de « Mise en convergence et développement des archives d'architecture et d'urbanisme ». L'idée initiale était de créer un portail donnant accès à tous les inventaires d'archives en ligne dans les centres d'archives d'architec-

ture en Europe. La perspective était séduisante, mais l'état des sites web dans les centres d'archives ne permettait pas d'entrevoir sa réalisation rapide : en 2002 la plupart de ces centres ne disposaient pas encore d'aucun inventaires en ligne. Sur cette trame, un groupe de travail, composé d'institutions aux statuts différents – musées, centres d'archives, écoles d'architecture et organismes professionnels² – de plusieurs pays européens, a conçu deux projets plus concrets liés à la production de la mémoire architecturale.

Le premier projet reprend l'objectif d'un portail consacré aux archives d'architecture et vise surtout les chercheurs et les archivistes. Le second s'attache à la production des archives de l'architecture contemporaine, afin d'anticiper l'archivage de demain et de conseiller les agences dans la gestion de leurs archives courantes et intermédiaires. Il s'agissait en particulier d'élaborer un guide méthodique (ou manuel de prescriptions) à l'intention des architectes en activité.

Le résultat du travail est un site internet, le plus souvent en français et en anglais, voire multilingue (les prescriptions sont présentées en cinq langues). Dénommé Archives d'architecture en Europe / *Architecture Archives in Europe* (www.architecture-research.net), il propose aujourd'hui essentiellement un portail et des prescriptions, mais reste ouvert à tous les enrichissements futurs.

Un portail vers les archives d'architecture en Europe

En termes de portail, ce qui semblait réalisable en 2002 était un recensement, à l'échelle européenne, des sites internet présentant ou décrivant des archives d'architecture, qui indique quelles ressources les chercheurs pourront trouver sur chacun

des sites. Chaque institution partenaire a donc recensé un certain nombre de sites internet de son pays, en signalant les ressources disponibles sur chacun d'entre eux. Ces sites de centres d'archives spécialisés, de musées et de services d'archives publics³ constituent finalement une liste assez brève, avec moins de 150 entrées pour huit pays (dont la France, l'Allemagne, l'Italie ou le Royaume-Uni). Quelques portails plus généralistes concernant l'architecture ont également été relevés. Cette liste de liens est organisée par pays puis par ordre alphabétique. Chaque adresse est présentée et commentée, en général en deux langues (dont l'anglais).

Il ne s'agit donc pas d'un outil qui permettrait de découvrir d'un coup dans quel centre sont conservées les archives de tel architecte ; le développement rapide des gros moteurs de recherche tel que Google rendrait d'ailleurs ce service pratiquement inutile, dès lors que les sites sont bien référencés. Il s'agit par contre de donner une vue d'ensemble de l'offre d'inventaires (sous quelque forme que ce soit) signalés par l'intermédiaire d'internet. Ce portail doit bien entendu être tenu à jour et

étendu dès que possible à d'autres pays européens.

La conservation des archives dans les agences d'architecture en activité : un état des lieux

Le second volet de l'action sur les archives d'architecture est plus ambitieux : il s'agit de fournir des conseils pratiques aux architectes en activité pour la gestion et la préservation de leurs archives (archives « papier » ou traditionnelles aussi bien qu'archives informatisées).

Le travail s'est développé en trois étapes : mieux comprendre comment les dossiers sont produits et conservés dans les agences d'architecture, par le biais d'une enquête détaillée menée dans les huit pays participant au groupe de travail, et qui a touché environ 120 agences au total ; connaître les préconisations en cours dans le domaine de la conservation des archives électroniques ; enfin, rédiger un guide destiné aux professionnels de l'architecture, et le diffuser sur internet.

L'enquête peut être considérée comme une série d'études de cas. Dans chaque pays, une douzaine

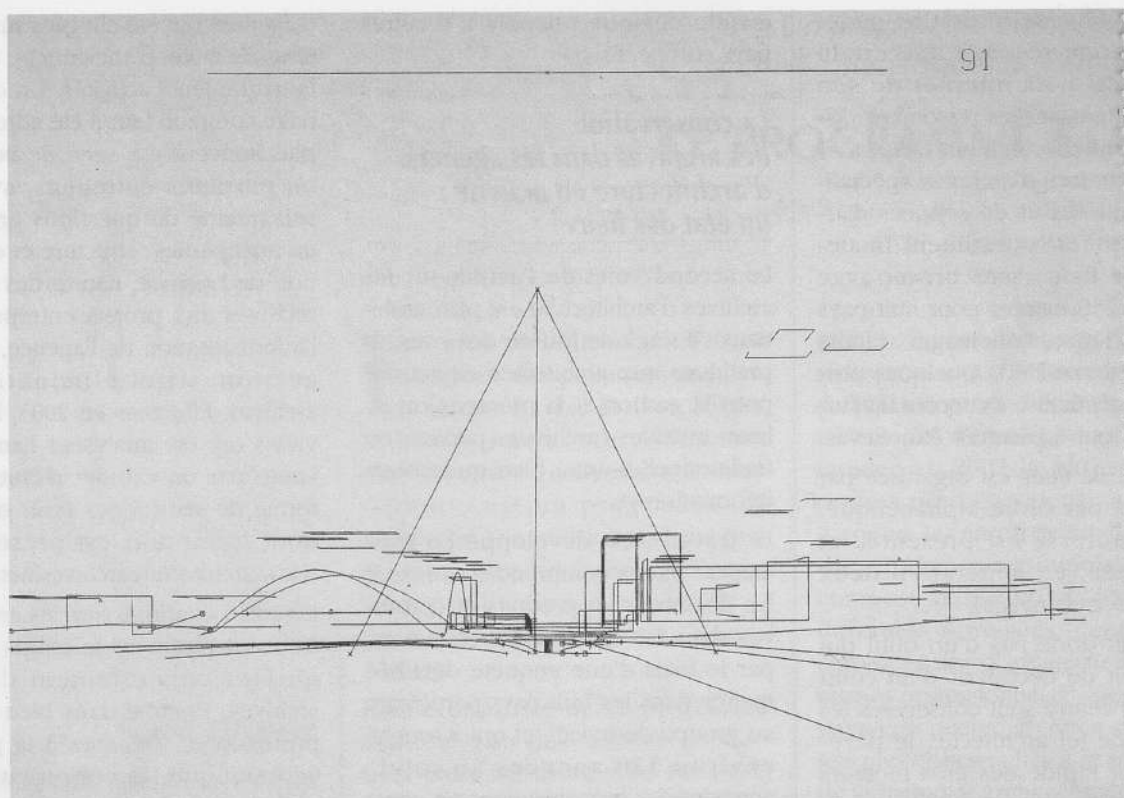
d'agences ont été choisies sur des critères de taille, d'ancienneté, ou selon la nature leurs activités. Un questionnaire commun leur a été adressé ou – plus souvent – a servi de base à un ou plusieurs entretiens, avec une soixantaine de questions organisées en trois parties : structure et organisation de l'agence, nature des archives relatives aux projets entrepris après l'informatisation de l'agence, et enfin gestion, tri et élimination des archives. Effectués en 2003, les interviews ont été analysées l'année suivante par un cabinet d'études sous forme de statistiques (voir encadré), dont le rapport est présenté sur www.architecturearchives.net.

L'étude a confirmé que les architectes trouvent rarement le temps de s'inquiéter concrètement de leurs archives. Comme dans bien d'autres professions, soumises à la pression économique, la conservation des archives semble un investissement (notamment en temps) dont l'intérêt immédiat n'est pas perçu. Ce lieu commun est accentué dans le milieu de l'architecture par le recours constant à la « charrette », consistant à terminer les projets dans l'urgence. Le défi créatif est parfois peu compatible avec le temps introspectif de l'archi-

Une enquête sur les archives des agences d'architecture en 2003

De manière générale, les architectes sont attentifs à la conservation de la correspondance, des documents contractuels, des esquisses sur papier et des plans sous forme numérique (CAO et DAO). Le principal motif évoqué pour la conservation des archives est le respect des obligations légales (essentiellement la garantie décennale). Les pièces contractuelles sont toujours sous forme papier : l'utilisation de la signature numérique n'est signalée dans aucune réponse. Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des agences gèrent leurs archives sur place et de façon empirique. Les fichiers informatiques sont souvent conservés sur les disques durs et les back-up sont irréguliers ; toutefois, tous les fichiers concernant un projet donné sont généralement transférés sur CD ou DVD au terme de sa réalisation. Des risques de pertes des données existent donc au moins pendant la durée du projet... L'enquête fait ressortir au niveau européen que 35 % des agences détiennent un

cahier des charges relatif à la conservation des archives (en France, aucune agence n'a présenté un tel document). Pour autant, les trois quarts d'entre elles ne donnent aucune instruction à leur personnel sur les procédures d'archivage, et dans les 27 % restant beaucoup ne le font qu'oralement. Dans ce paysage européen, un tiers des agences interrogées ne connaissent pas les obligations légales (nationales) de conservation des documents – à 90 % les agences françaises déclarent les connaître. Près de la moitié ignorent les modalités de conservation des archives informatiques ; peu d'architectes vérifient régulièrement le bon état de conservation des fichiers archivés, qui peut nécessiter certaines interventions (transferts sur de nouveaux supports et migration des données vers les versions plus récentes des logiciels). Dans leur grande majorité, les agences se sont d'ailleurs montrées très demandeuses de conseils à ce sujet.



91

Robert Auzelle, épure du futur quartier d'affaires de La Défense extraite de la série « Suite des perspectives que verra l'automobiliste empruntant la section 1-2 lorsque l'ouvrage sera réalisé » (Robert Auzelle, *Cours d'urbanisme à l'IUUP*, Paris, Vincent et Fréal, 1967, p. 176).

Réalisée par le traceur électronique Calcomp 506 au milieu des années 1960, cette perspective inachevée appartient à la première génération des documents conçus par électronique. Ifa, fonds Auzelle.

vage fixé sur le long terme. De plus, la plupart des agences travaillent (et de plus en plus) avec un effectif variant fortement en fonction de l'état des commandes, et manquent de personnel formé ou d'un poste dédié à l'archivage : cette tâche incombe souvent aux secrétaires, ou aux chefs de projets en fin d'opération.

Une aide à la conservation des archives informatiques

Quels conseils donner pour la conservation des archives informatiques ? De nombreuses instances nationales et internationales – tant institutionnelles que privées – se préoccupent aujourd'hui du sort des documents produits par informatique. L'évolution rapide des technologies, associée à la multiplication des produits (systèmes d'exploitation, logiciels, formats, supports, etc.), compromet en effet très largement l'accès aux documents numériques à moyen terme. La pérennité des données numériques, parfois brandie comme une bannière pour justifier une politique de « tout numé-

rique » capable de supprimer les problèmes d'encombrement liés à l'archivage traditionnel, relève encore de la théorie. Les archivistes qui raisonnent dans le très long terme (au-delà de quelques décennies) n'ont encore à préconiser que des solutions partielles – et très contraignantes.

Devant la perspective invraisemblable de conserver dans chaque centre d'archives les fichiers accompagnés de tous les logiciels, supports et systèmes d'exploitation nécessaires à leur lecture (et leurs différentes versions !), beaucoup d'archivistes⁴ prennent le parti de se concentrer sur la conservation des données. L'un des principes de leur conservation à long terme consiste à convertir tous les fichiers dans des formats standard et de les accompagner de métadonnées, documentation (technique ou générale) permettant de restituer le document original dans sa forme et son contexte. Ce système – moyennant un effort documentaire non négligeable – semble pouvoir fonctionner pour certains types de fichiers informatiques tels

que des traitements de texte (Word à convertir en ASCII par exemple) ou certaines bases de données, toujours à condition de pratiquer les conversions nécessaires. Il n'en va pas de même avec les fichiers issus des logiciels de conception et de dessin assistés par ordinateur (CAO et DAO, du type Autocad) ou de retouche d'images (Illustrator, Photoshop, etc.), largement employés par les architectes. Il est toujours possible de convertir ces fichiers en images de format tiff ou jpeg – auxquels on prête une certaine pérennité –, mais cette « mise à plat » génère une perte d'information (la structure en couches ou en calques) ; de même pour les images en trois dimensions. De plus, l'enquête dans les agences a fait ressortir l'emploi très fréquent de logiciels d'organisation de données (PowerPoint), ou encore de création d'images animées ou de films, qui ne sont pas convertibles dans ces formats supposés pérennes. Devant l'absence, au mieux la complexité, des préconisations sur la conversion des données concernant les fichiers de dessins ou de plans,

tout ce que l'on peut proposer aujourd'hui aux architectes est de faire en sorte que les fichiers qu'ils détiennent restent accessibles, au moins, pendant la durée des délais légaux (en principe tout de même trente ans en France). Si, pour les archives sur supports traditionnels, les modalités de conservation peuvent à la rigueur n'être définies qu'après leur création (et parfois bien plus tard), dans le cas des fichiers informatiques, en revanche, c'est dès la production d'un document que cet aspect doit être pris en compte. Il faut donc que les agences se disciplinent et mettent en œuvre des procédures simples de sauvegarde ou de conversion régulières de leurs fichiers, en étant attentives tant aux aspects méthodiques (dénomination, organisation, sélections et tris des fichiers) qu'aux aspects matériels (supports).

Une première version de ce recueil de préconisations, mis en ligne en novembre 2004, va être signalé aux

agences d'architectes dans les différents pays concernés et testé auprès des architectes avec lesquels des contacts plus étroits se sont noués. Des recherches analogues – en particulier celle conduite par l'Art Institute de Chicago⁵ – parviennent à des résultats comparables. Il s'agit à présent, dans le cadre d'un nouveau financement européen triennal si possible, ou à défaut avec les forces de chaque institution, d'évaluer la pertinence de ces résultats et l'utilisation que peuvent en faire les architectes.

1 Les membres co-organisateurs sont : Berlage Instituut (Rotterdam, Pays-Bas), Centre de cultura contemporània de Barcelona (CCCB, Barcelone, Espagne), Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (CIVA, Bruxelles, Belgique), Istituto di cultura architettonica promosso dal Consiglio nazionale degli architetti, pianificatori, paesaggisti e conservatori (ICAR, Rome, Italie), Fundació Mies van der Rohe (Barcelone, Espagne), Museum of Finnish Architecture (MFA, Helsinki, Finlande), The Architecture

Foundation (Londres, Grande-Bretagne).

- 2 En Allemagne, le Deutsches Architektur Museum (DAM), Francfort ; en Belgique, le Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (CIVA), Bruxelles ; en Finlande, le Museum of Finnish Architecture (MFA), Helsinki ; en France, l'Institut français d'architecture (IFA), Paris ; en Italie, l'Istituto universitario di architettura di Venezia (IUAV), Venise, et l'ordre régional des architectes de Rome ; aux Pays-Bas, le Nederlands Architectuurinstituut (NAi) ; au Royaume-Uni, la bibliothèque du Royal Institute of British Architects (RIBA), Londres ; et en Suisse, la fondazione Archivio del Moderno, Mendrisio.
- 3 En France, tous les sites des archives départementales et ceux de certaines archives municipales ont été visités ; sont signalés ceux qui mettent à disposition des inventaires ou simplement des présentations de fonds d'archives d'architectes.
- 4 Voir notamment le projet Constance (Conservation et stockage des archives nouvelles constituées par l'électronique) lancé par la direction des Archives de France dès 1978.
- 5 Recherche menée en 2002-2004 par Martha Thorne, Department of Architecture, The Art Institute of Chicago, et Kristin Fallon Associates, résultats publiés en CD-rom : *Collecting, Archiving and Exhibiting Digital Design Data*, 2004.



La page d'accueil du site www.architecturearchives.net

LES ARCHIVES D'ARCHITECTURE EN ITALIE

Les archives d'architecture sont un sujet à la mode en Italie. En témoigne un colloque récent à Lainate, dans la banlieue de Milan, dans une dépendance du Politecnico de Milan (voir plus bas). Mais peut-être n'est-ce pas une mode superficielle si l'on songe à certains éléments convergents de ces dernières années qui ont nom MAXXI et AAA.

Le musée des Arts du xxi^e siècle

En 2001, deux fonds d'archives de premier plan, celui de Carlo Scarpa et une partie de celui d'Aldo Rossi, ont été acquis par le ministère de la Culture (Direction générale de l'architecture et l'art contemporains, DARC). Bien que le premier au moins soit destiné à rester en Vénétie, où Scarpa travaillait, ces deux fonds ont servi de point de départ à la collection d'architecture d'un futur musée au nom modeste, le MAXXI, Musée national des arts du xxi^e siècle, qui, outre les deux fonds cités, a réuni quatre autres fonds d'architectes et d'ingénieurs. Dans un nouvel édifice de Zaha Hadid dans le quartier Flaminio, à Rome, le MAXXI aura une galerie permanente (2000 m²) et des expositions temporaires d'architecture.

Une association nationale des archives d'architecture

L'AAA/Italia, association des archives d'architecture en Italie, travaille depuis 1999 à mettre en réseau les ressources documentaires et à homogénéiser les méthodes de description des différents centres en charge d'archives d'architecture. Une partie de l'information passe par le bulletin du même nom, à la maquette fort élégante (ill. ci-contre). Peu à peu, on semble effectivement assister à des efforts convergents d'un grand

nombre d'institutions aux statuts très variés, centres d'archives, centres de documentation, musées, départements d'instituts polytechniques, etc., pour le repérage et la sauvegarde des fonds d'archives présents sur tout le territoire italien. La conservation se fait en général dans la région d'exercice – critère très prégnant en Italie –, avec quelques exceptions comme les fonds d'architectes milanais dont la conservation doit aujourd'hui se faire hors de Lombardie, à Parme, Venise ou Mendrisio (Suisse italienne).

De nouveaux espaces pour les archives d'architecture

Tel est d'ailleurs le point de départ du colloque qui s'est tenu à Lainate, près de Milan, le 1^{er} octobre 2004. Dans plusieurs centres importants de l'architecture contemporaine italienne, la conscience est vive qu'il est actuellement impossible de prendre en charge nombre de fonds d'archives en vue de leur conservation. Margherita Guccione, Daniela Pesce et Elisabetta Reale ont publié en 2002 le recensement de 82 fonds d'archives encore conservés chez les architectes ou leurs héritiers autour de Rome, résultat d'une enquête remarquable de la Soprintendenza archivistica du Latium. À partir de tels recensements, les facultés ou départements d'architecture de Turin, Milan, Florence, Rome et Palerme ont entrepris un programme de recherche de deux ans intitulé « Les archives d'urbanisme, architecture et design : espaces, organisation, gestion » (recherche nationale MIUR-PRIN 2002). Le programme coordonné par Antonio Piva (département d'architecture et de planification du Politecnico de Milan), consistait à mener dans chacune des villes retenues une étude de faisabilité

DAVID PEYCERÉ

conservateur,
responsable du centre
Archives d'architecture du xx^e siècle, Ifa



pour l'installation d'un centre d'archives dans un espace réel. Les professeurs des départements concernés (Piero Ostilio Rossi à Roma La Sapienza, Pasquale Culotta à Palerme) ont défini des programmes précis, s'inspirant d'exemples nationaux ou étrangers (beaucoup le NAI, semble-t-il), et ont ensuite confié à des équipes de doctorants ou de diplômables le projet architectural proprement dit.

Le résultat est une série de propositions, exposées dans une salle annexe du colloque, dont les plus intéressantes sont celles pour Rome – plusieurs équipes ont conçu un bâtiment neuf, sur un grand îlot vacant proche de la cité universitaire et de la future gare TGV de Roma Tiburtina – et celles pour Milan – la reconversion en centre d'archives et d'expositions de deux très grands édifices, un bâtiment industriel du

début du siècle et un orphelinat des années cinquante d'un brutalisme affirmé. Les projets se basent sur une estimation des surfaces très généreuse (du moins vue depuis les centres français : 2000 m² à l'Ifa Tolbiac...), tournant autour de 6000 m² de stockage pour un maximum de quelques dizaines de fonds à rassembler, et de 20 000 m² de surface totale. La circulation des documents et du public obéissent strictement aux règles professionnelles. Les Romains estiment indispensable d'affirmer le lien entre histoire et création par un édifice neuf, alors que les Milanais mettent l'accent sur la reconversion de leurs abondantes friches industrielles. Il s'agit bien entendu de projets théoriques, sur des sites disponibles mais sans financement, ce qui donne une certaine souplesse de conception. Non moins intéressants, mais plus éloignés de la notion courante de centre d'archives,

étaient les projets conçus à Florence (centre de maquettes de l'architecture italienne), Turin (réseau d'archives du paysage étendu à toute la ville) et Palerme (voir <http://architettura.supereva.it/architettura/20040605/>).

Le colloque permettait de résumer les résultats de la recherche en les comparant aux politiques actuellement menées ailleurs (CSAC de Parme, archives de l'Ifa) et aux projets en cours (MAXXI).

Même théoriques, ces études de définition permettront, à présent, de plaider pour la construction de centres d'archives d'architecture *ex nihilo* dans ces capitales de l'architecture du xx^e siècle que sont Rome et Milan. Il semble que la qualité de ces études soit suffisante pour inspirer des réflexions similaires ailleurs.

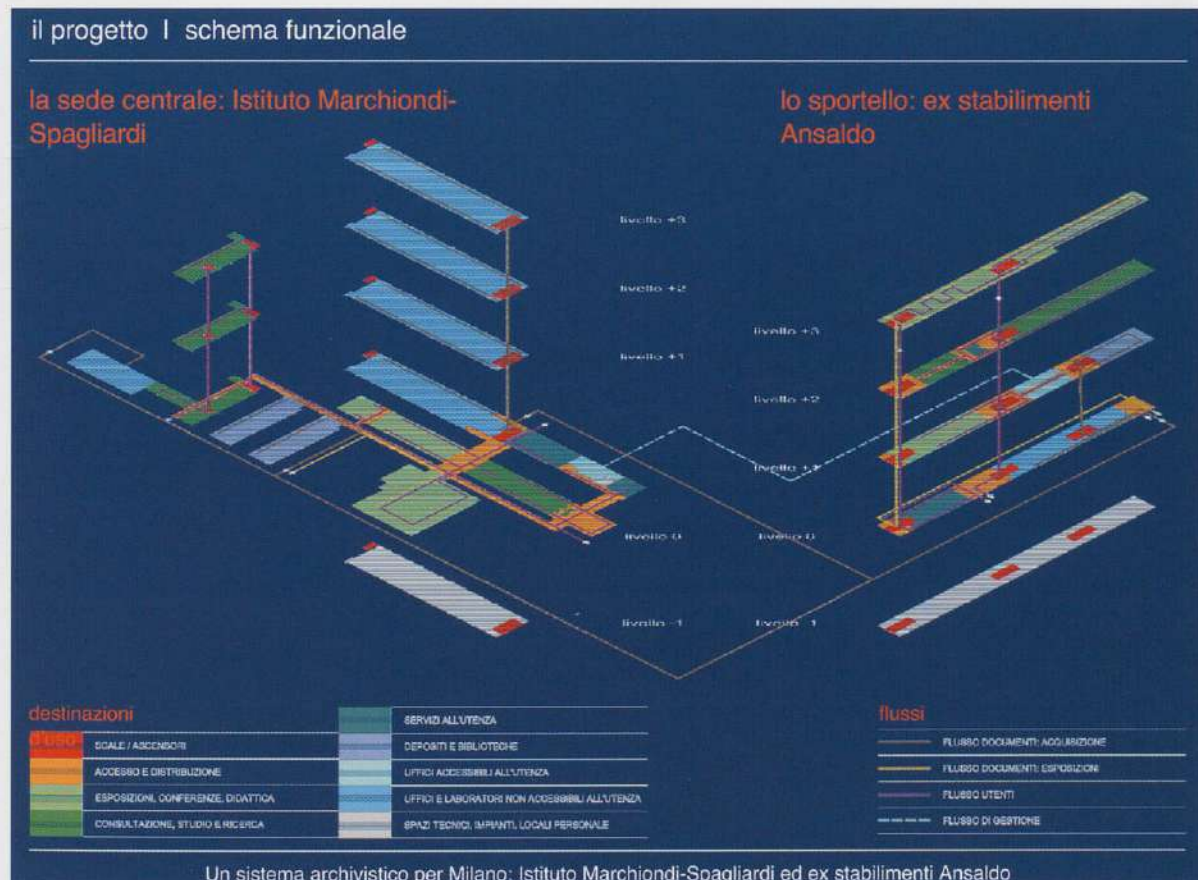


Schéma fonctionnel extrait de l'étude du Politecnico de Milan
(affectation des niveaux et circulations dans les deux édifices milanais destinés aux archives d'architecture)

Colonnes

Bulletin de liaison du réseau
des archives d'architecture du xx^e siècle

Directeur de publication : François de Mazières

Rédacteur en chef : David Peyceré

En collaboration avec la direction
des Archives de France

Cité de l'architecture et du patrimoine

www.citechaillot.org

Président : François de Mazières
département Institut français d'architecture
Directeur : Francis Rambert

293, av. Daumesnil, 75012 Paris

Tél.: 01 58 51 52 00

Fax : 01 58 51 52 50

Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle – Ifa

127, rue de Tolbiac, 75013 Paris

Tél. : 01 45 85 12 00

Fax : 01 45 70 79 38

e-mail : dpeycere@citechaillot.org

Ont participé à ce numéro :

Maxime Boucher

Françoise Bouleau-Koca

Noëlle Chiron-Dorey

Franck Delorme

Sonia Gaubert

Barbara Houzelot

Dominique Lefrançois

Anne Lejeune

Jean Luquet

David Peyceré

Gilles Ragot

Géraldine Texier-Rideau

Virginie Thiéry

Clarisse Vénuat

Florence Wierre

Maquette : Joël Maffre

Impression : MECAPLI

Dépôt légal 4^e trimestre 2004

ISSN 1151-1621

